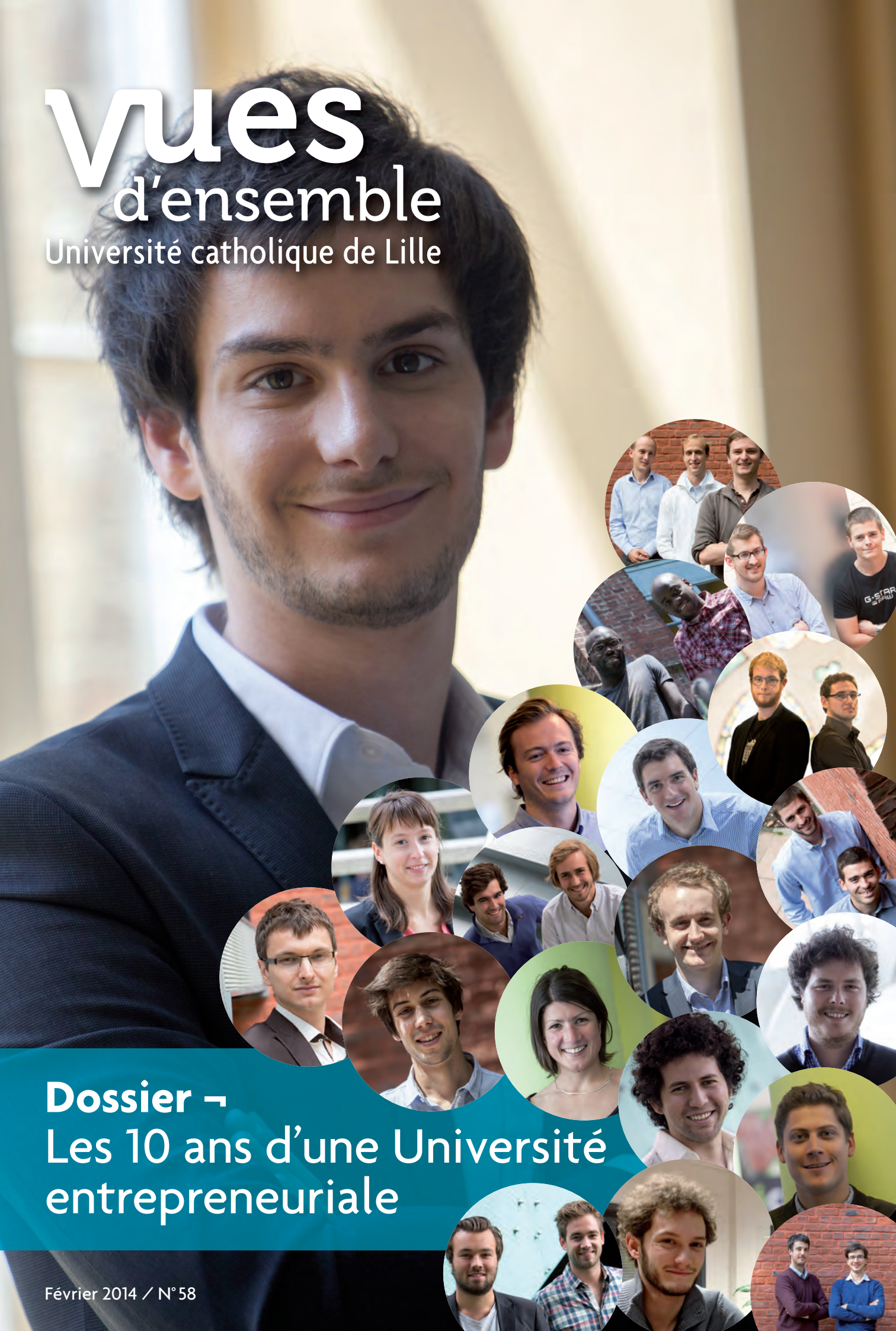


# vues d'ensemble

Université catholique de Lille

## Dossier – Les 10 ans d'une Université entrepreneuriale

Février 2014 / N° 58







COMMUNICATION MDC - 000738-HUMANIS-015-13

PARCE QUE VOUS  
ÊTES UNIQUE,  
NOUS CRÉONS  
UN GROUPE  
DIFFÉRENT

**Aujourd'hui comme demain, être protégé est un droit essentiel.**  
**Chez Humanis, nous y travaillons quotidiennement**

Humanis accompagne 692 000 entreprises au quotidien et protège près de 10 millions de personnes, actifs comme retraités, tout au long de leur vie. Acteur de référence, Humanis figure parmi les tout premiers groupes de protection sociale en France.

— **Notre ambition :** apporter à nos clients partout en France le meilleur service au juste coût dans tous nos métiers : retraite complémentaire - prévoyance - santé - épargne retraite et assurance vie - épargne salariale et gestion d'actifs. Nous mettons également à leur disposition nos savoir-faire spécifiques à l'international et en gestion pour compte de tiers.

— **Notre différence :** à travers notre nom, nous plaçons l'humain au cœur de notre stratégie comme de nos actions. Nous entendons mener nos activités et accompagner nos clients en apportant notre regard différent d'acteur paritaire et mutualiste. C'est pour cette raison que notre modèle de développement conjugue l'efficacité économique et l'utilité sociale. L'action sociale témoigne de notre engagement fort auprès de nos clients, salariés, actifs et retraités.

**Pour Humanis, vous protéger c'est avant tout nous engager.**

- 2-3 **Point de vue** Fin de vie, vers un débat apaisé ?
- 4 **Question de théologie** Notre Père
- 5 **Question de recherche** Technologies de communication sans fils à très haut débit...
- 6 **Culture** La guerre incomprise : mythes et réalités

## Les 10 ans d'une Université entrepreneuriale

- 7 Édito
- 8 L'entrepreneuriat dans l'enseignement supérieur : une réalité à conforter
- 9-10 10 après. Esprit d'entreprendre, es-tu toujours là ?
- 11-14 Actions et résultats. Du rêve à la réalité
- 15 Les dix ans de l'Institut de l'Entrepreneuriat de l'Université Catholique de Lille
- 16 Le point de vue d'un partenaire
- 17-18 Entrepreneuriat et recherche
- 19-20 PEPITE pour entreprendre !
- 21 Hervé Knecht, un entrepreneur social
- 22 De l'entrepreneuriat féminin et masculin. Du même désir de créer à une réalité très contrastée
- 23-24 Témoignage de Philippe Merle
- 25 Portrait de jeunes entrepreneurs
- 26 Notre réseau

- 28 Les Ateliers Humanité
- 29 Zoom... sur les 50 ans de l'ISA
- 30 *In memoriam* Abbé Gérard Mathon
- 31 La communauté ICL@Coeur
- 32 Publications

Directeur de la publication  
Pierre Giorgini

Comité de rédaction  
Christian Ben Lakhdar, Geneviève Branquart,  
Philippe Gallois, Anne-Christine Hladky,  
Julien Navarro, Arnauld Vanderersch,  
Catherine Vialle

Ont contribué à ce dossier  
Catherine Dervaux, Francis Deplancke,  
Delphine Carissimo

Secrétariat – Martine Golon

Publicité – Tél. 03 20 13 40 91

Design original du magazine  
question@curlybushman.com – 06 60 74 29 06

Mise en page – Studiographic ICL

Imprimerie  
Nord'Imprim  
4 impasse route de Gode – 59114 Steenvoorde

Dépôt légal  
1<sup>er</sup> trimestre 2014  
ISSN 1291-4088

Rédaction et administration  
60 boulevard Vauban - CS 40109  
59016 Lille Cedex  
Tél. 03 20 13 40 89  
Fax. 03 20 13 40 90

Crédits photo - couverture : © IES



UNIVERSITÉ  
CATHOLIQUE  
DE LILLE 1875



# POINT DE VUE

## Fin de vie, vers un débat apaisé ?

Récemment la conférence citoyenne mise en place par le comité national consultatif d'éthique a émis un avis pour le moins ambigu, réfutant la légalisation de l'euthanasie, mais ouvrant la porte au suicide assisté, éventuellement avec l'aide d'un tiers. On m'expliquera la différence ! Elle considérerait envisageable une exception d'euthanasie « dans des cas particuliers, ne pouvant entrer dans le cadre du suicide assisté lorsqu'il n'existe aucune autre solution (pas de consentement direct du patient) ».

La veille, dans les colonnes de *La Voix du Nord*, Sandrine Rousseau, vice-présidente de la région Nord - Pas de Calais, chargée de l'enseignement supérieur et de la recherche, livrait un témoignage émouvant sur les dernières heures de sa mère, et en appelait à la libéralisation du suicide assisté, alors même que sa mère malade avait refusé de recourir aux soins palliatifs qu'elle semblait considérer comme une prolongation morbide de la fin de vie.

Dans sa récente conférence de presse, le président Hollande a annoncé une nouvelle loi sur la fin de vie avant la fin de l'année, conformément aux promesses de son programme électoral. Beaucoup plaident pour un débat apaisé. Mais que signifie un débat apaisé s'il édulcore la réalité, s'il entretient l'ambiguïté ?

Depuis plus de 30 ans - j'étais alors jeune étudiant en médecine - le débat sur la fin de vie est sans cesse relancé en France avec une régularité impressionnante. Soyons lucides ! Ce n'est pas tant la clameur d'un peuple en souffrance qui suscite ce débat, comme voudraient le faire croire de nombreuses histoires tragiques offertes à une large médiatisation, mais bien la volonté de voir triompher la liberté individuelle, celle de choisir sa mort. La mort est la dernière limite sur laquelle se brise les velléités de l'homme moderne à tout contrôler, à tout gérer.

La possibilité du suicide assisté est alors présentée comme une nouvelle étape dans le progrès de l'humanité, en attendant la victoire finale, à savoir l'autorisation de l'euthanasie active, comprenez bien la possibilité de donner la mort à qui l'aura réclamée explicitement, alors qu'il est atteint de maladie incurable ou qu'il l'aura appelée de ses vœux lors de directives anticipées, alors opposables.

### Des enjeux complexes

Que la conférence citoyenne soit un instrument de démocratie participative, j'en conviens volontiers, même si je m'interroge sur son aptitude à émettre un avis circonstancié, faisant droit à la diversité



**« La mort est la dernière limite sur laquelle se brise les velléités de l'homme moderne à tout contrôler, à tout gérer. »**

des points de vue et aux enjeux complexes de la question. D'autres instances ou personnalités qualifiées ont été consultées et le seront à nouveau comme elles l'avaient été très largement dans l'élaboration de la loi de 2005 présentée par le député Jean Léonetti, comme elles l'ont été par la commission présidée par le Professeur Didier Sicard. En dernier ressort, les élus seront appelés à voter une nouvelle loi sur la fin de vie. J'en appelle à leur liberté de conscience, au-delà des appartenances partisans et des affinités idéologiques. J'en appelle à leur sagesse pour que soit épargnée à notre pays une loi inutile et dangereuse. Inutile car les dispositifs de la loi de 2005, s'ils étaient correctement appliqués, permettraient de résoudre l'immense majorité des situations difficiles, dangereuse car elle lèverait l'interdit fondateur de donner la mort à autrui ou de l'aider à se la donner.



**« Les soins, l'accompagnement, la présence gratuite sont autant de manifestations de cette solidarité qui unit les humains à leurs frères et sœurs souffrants. »**

### **Briser la confiance**

Comment manifester notre respect du mystère d'une vie dont nous ne maîtrisons ni l'origine, ni la destinée ? N'avons-nous d'autre choix que de tricher avec la réalité, de faire comme si nous étions maîtres de la vie et de la mort ? La vie est sacrée. Est-ce si scandaleux de l'affirmer ? Comme si l'homme moderne était amputé dans sa volonté de toute puissance lorsqu'on lui rappelle cette vérité essentielle.

Mon expérience médicale m'a enseigné une autre vérité : la vie nous est confiée et nous sommes solidaires à son service. Les soins, l'accompagnement, la présence gratuite sont autant de manifestations de cette solidarité qui unit les humains à leurs frères et sœurs souffrants. Permettre à des soignants de donner la mort, c'est outrepasser le pouvoir qu'ils ont par délégation de la société.

**« Comment manifester notre respect du mystère d'une vie dont nous ne maîtrisons ni l'origine, ni la destinée ? »**

C'est entamer la confiance que mettent en eux des personnes fragiles. « Légaliser l'euthanasie et/ou le suicide assisté tant il est dangereux, inopportuniste et contraire à la déontologie d'organiser l'aide au suicide » comme vient de l'écrire le conseil de l'ordre des infirmiers.

Avons-nous encore un projet de société qui vise le bien commun ou allons-nous donner libre cours aux contrats passés entre deux individus, en l'occurrence un malade et son médecin, même si l'on s'entoure de quelque précaution pour respecter les conditions que la loi aura précisées ? Ce sera une nouvelle victoire du libéralisme, pas du libéralisme économique dont on dénonce volontiers les écueils, mais du libéralisme philosophique, celui qui place la liberté individuelle au-dessus de tout.

J'ai longtemps cru que le formidable mouvement citoyen que représentent les associations de bénévoles en soins palliatifs, en appui aux nombreux soignants qui se sont investis dans ce domaine tant à l'hôpital qu'à domicile, serait un rempart contre la libéralisation du suicide assisté et de l'euthanasie. Il semblerait que non.

C'est pourquoi, j'en appelle aux élus. J'en appelle à leur sagesse pour que notre pays n'ouvre pas la porte à la libéralisation du droit à mourir, mais continue à valoriser sans ambiguïté les soins palliatifs, les soins et l'accompagnement des plus fragiles.

.....  
Père Bruno Cazin,  
président-recteur délégué de l'Université Catholique de Lille,  
médecin hématologiste, praticien-hospitalier au CHRU de Lille  
.....

Crédits photo : © UCL



# QUESTION DE THEOLOGIE

## Notre Père



La traduction intégrale de la Bible à l'usage liturgique de l'Église catholique, publiée le 22 novembre 2013, modifie la dernière demande du Notre Père. La formule « Et ne nous soumet pas à la tentation » est remplacée par : « Et ne nous laisse pas entrer en tentation ». Pour l'instant, indique Mgr Bernard Podvin, porte-parole de la Conférence des évêques de France, la version œcuménique de la prière du Notre Père n'est pas changée. Mais le débat est engagé. Sur quels critères, d'ordre philologique ou théologique, les traducteurs se fondent-ils ?

La traduction repose tout d'abord sur le texte grec, identique en *Matthieu* 6,13 et en *Luc* 11,4. Littéralement : « Et ne nous introduis pas (durablement) dans l'épreuve ». Cet aspect de durée dans l'action n'est généralement pas pris en considération.

Si l'on recourt à l'araméen, dont le texte grec est une traduction, on peut comprendre soit « Et ne nous fais pas entrer » soit « Et ne nous laisse pas entrer ».

Si l'on tient compte de la traduction latine utilisée depuis des siècles, on privilégie le mot « tentation », et c'est ici qu'on passe de la philologie à l'interprétation théologique.

Nombre de développements sur la bienveillance divine et le libre-arbitre de l'homme viennent de l'*Épître de Jacques* 1,13 : « Dieu lui-même ne tente personne » et du *Siracide* (ou *Ecclésiastique*) : « Le Seigneur déteste toute abomination, il ne la fait pas rencontrer à ceux qui le craignent » (Si 15,13 hébreu). On ne peut penser que Dieu nous « fasse » entrer dans la tentation, encore moins nous y « soumette » (signification que n'a jamais le verbe grec).

Si, comme les orthodoxes, on garde le sens général de « épreuve », on sera attentif à l'attente de la fin des temps, très nette dans le Notre Père, et plus particulièrement à « la grande épreuve » de la foi face aux persécutions (*Apocalypse* 7,14). Si Dieu ne nous épargne pas la tentation quotidienne ou la grande épreuve de la fin, il ne saurait la laisser se prolonger : « Ces jours-là seront des jours de tribulation... Si le Seigneur n'avait pas abrégé ces jours, personne n'aurait la vie sauve mais, à cause des élus, il a abrégé ces jours » (*Marc* 13,19-20).

Pour terminer par une opinion plus personnelle, osons dire que l'ancienne traduction française, qui était en même temps une explicitation légitime, présente bien des qualités : « Et ne nous laisse pas succomber à la tentation ».



.....  
**Père Michel Hubaut,**  
**Faculté de Théologie**

.....  
Cloître de l'église du Pater Noster, à Jérusalem, où la prière figure en 150 langues différentes. © Wojtek BUSS/CIRIC

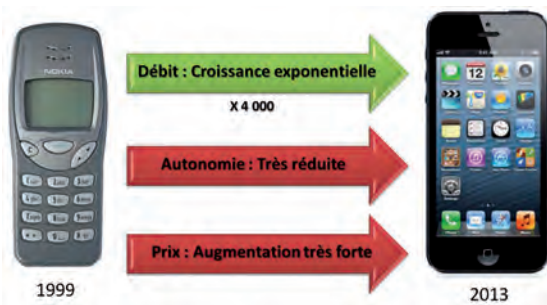
.....  
Crédits photo : © DR

# QUESTION DE RECHERCHE

## Technologies de communication sans fil à très haut débit... ... Toujours plus rapides ... Toujours moins gourmandes ... Toujours moins chères

Quel point commun peut-on trouver entre notre bon vieux Nokia 3210 et le dernier smartphone à la mode ? Pour parodier Steve Jobs, entre les deux, il y a une révolution, mis à part la fonctionnalité première, les choses ont bien changé ces quinze dernières années. Tout un chacun trouve qu'il est désormais normal, de surfer sur internet, faire ses courses, écouter son album favori sur un appareil qui n'était fait à la base que pour téléphoner.

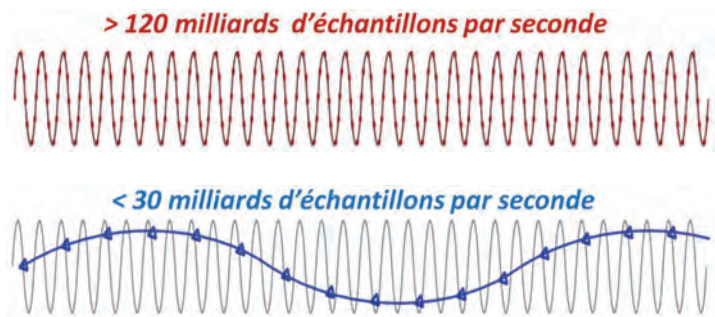
Dans la période, le débit de données échangées a été multiplié par 4000, un smartphone dernier cri se vend de plus en plus cher tandis que l'autonomie des terminaux est de plus en plus critique : personne n'oserait commencer sa journée sans une charge complète de son téléphone.



Ce constat nous a amené lors du début de nos recherches à la question suivante : « Est-il possible de suivre cette croissance de débit demandée par les consommateurs tout en proposant une solution qui ne serait pas trop gourmande en terme de puissance et qui aurait un coût limité en industrialisation ? »

La difficulté rencontrée dans le domaine est que l'on travaille sur des phénomènes qui changent 60 milliards de fois par seconde. Les lois de bases de la physique voudraient que, pour récupérer cette information, il nous faudrait prendre au moins 120 milliards de points par seconde. Un phénomène physique appelé « sous-échantillonnage » nous

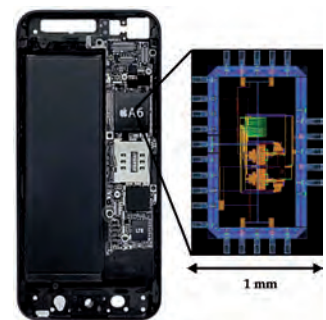
permet de récupérer le signal en prenant beaucoup moins de points sans détériorer l'information que l'on souhaite recevoir.



Les composants développés sur ce principe ont plusieurs avantages : ils sont compatibles avec les phénomènes très rapides mis en jeu, ils travaillent moins vite, consomment donc moins d'énergie et ils sont compatibles avec plusieurs types de communications mobiles.

La démonstration pratique du principe théorique qui a été étudié s'est faite par la réalisation d'un prototype en silicium de  $1 \times 1.8 \text{ mm}^2$ . Il utilise une technologie de pointe dite « 28 nanomètres » qui est la plus utilisée actuellement dans le monde de la recherche.

Notre travail de recherche peut se résumer par l'adage : « Travailler moins vite oui, mais surtout travailler plus intelligemment ».



.....  
**Baptiste Grave,**  
doctorant ISEN - CNRS  
Lauréat 2013 du Prix du Conseil de Recherche de l'UCL

**Résumé technique :** On utilise le repliement spectral du sous-échantillonnage pour effectuer la conversion basse du signal radio. Un arrangement particulier du plan de fréquences combiné aux échantillonneurs en courant permet d'intégrer un filtrage des canaux adjacents au démodulateur sans devoir ajouter de traitement en bande de base.

.....  
Crédits photo : © DR



## Commémoration de la Grande Guerre



L'Université catholique de Lille a été le siège d'un hôpital militaire français et allemand, la base des acteurs de la presse clandestine dans le Nord occupé.

### La guerre incomprise : mythes et réalités

Le regard porté sur le conflit mondial de 1914-1918 a très tôt fait l'objet de visions mythologiques dont la plus célèbre est sans doute celle des taxis de la Marne. L'écrivain Gabriel Hanotaux a contribué par ses mises en perspective au légendaire\*. La vision du vainqueur fut évidemment prépondérante était-elle la plus exacte, cela n'est pas certain. L'image d'Epinal de la coiffe de la jolie alsacienne témoignant de la reprise de l'Alsace-lorraine perdait masquait celle du vaincu préoccupé d'annexer sous une forme ou une autre les ports de la Manche et de la Mer du Nord qui lui offrirait un débouché pour le commerce international face à l'empire britannique. Les témoignages des contemporains, marqués par la rancune, la haine et la rancœur, n'ont pas contribué à modifier ce regard mais à en accentuer dans bien des cas l'aspect dramatique et misérabiliste, on dirait aujourd'hui « compassionnel », mais n'est-ce pas le lot de toutes les guerres dont le devoir de mémoire ne vient jamais à bout depuis les célèbres estampes de Callot au XVII<sup>e</sup> siècle sur les « malheurs de la guerre ».

Privé d'informations, l'occupé découvrit le rationnement et subit une liste impressionnante de réquisitions dont il ne comprit pas le plus souvent la portée, si ce n'est sous l'angle de l'injustice ou d'une bureaucratie tatillonne dont il aime à se gausser. Son honneur et celui de sa famille se trouve bafoué par les brimades. Ce personnage devenu soudain « apatride », découvre avec surprise l'expression populaire du patriotisme belge et songe parfois à fuir un univers kafkaïen. Mais le plus souvent, il s'adapte à coups de petits arrangements et de marché noir avec les troupes d'occupation préoccupée elle-même par leurs

familles en difficulté, les privations de nourriture et le manque de munitions.

La guerre en France occupée reste encore aujourd'hui largement incomprise et totalement inconnue dans les manuels d'histoire alors même que se mettaient en place tous les mécanismes d'une annexion puis d'une véritable dictature militaire conçue par des planificateurs comme Walter Rathenau et Éric Ludendorff. L'administration allemande rôdait une mécanique de butin, de pillage et de « clearing » financier et économique avec un système de travail obligatoire et de main d'œuvre déportée dans des camps. Machine implacable, méthodique pour assujettir un peuple qui lui se contentait de s'indigner de son honneur bafoué et d'élever de véhémentes protestations au nom du droit des peuples. De ces épisodes rapportés maintes fois, on en retint le drame humain et les morts innombrables qui touchèrent de part et d'autre du Rhin toutes les familles. « Plus jamais la guerre », sans doute mais l'avait-on comprise ? L'étonnement et la surprise devant les événements survenus en 1940 montrent qu'il n'en était rien et que l'on recommença peu ou prou avec les mêmes méthodes.

.....  
**Jean Heuclin,**  
Docteur HDR – FLSH

\*H. VON KUHI, La campagne de la Marne en 1914, Berlin 1920, p. 14 : « l'ouvrage de Hanotaux est sans valeur... Les choses importantes et insignifiantes, justes et fausses y alternent en une suite variée. Les jugements qui y sont portés sont souvent ceux du profane. »



L'Université Catholique de Lille s'associe à la commémoration de la Guerre 1914-1918 avec un programme qui a reçu le label officiel.

Complétée de cycles de conférences, une exposition sera programmée du 10 mars au 18 avril 2014 sur le thème « **Presse, propagande et communication durant la Première Guerre mondiale** »

L'exposition s'articulera autour de la presse et de la résistance, de la propagande française et allemande, ainsi que des débats et controverses entre les belligérants. Ouverture du lundi au vendredi, de 14h à 18h. Accès libre et gratuit - visites guidées possibles sur demande. Salle d'exposition - 60 boulevard Vauban.

**Renseignements :** 03 20 13 47 47 – e-mail : [culture@univ-catholille.fr](mailto:culture@univ-catholille.fr)



# LES 10 ANS D'UNE UNIVERSITÉ ENTREPRENEURIALE

## DOSSIER

### L'Université forme des entrepreneurs

Nous avons plus que jamais besoin d'entrepreneurs, d'adultes entreprenants et responsables, pour répondre aux défis d'une économie tirée par la créativité et d'un monde durable et vivable pour tous.

L'Université Catholique de Lille a été elle-même fondée, en 1875, par des chefs d'entreprise, des « patrons chrétiens ». Près de 140 ans plus tard, des chefs d'entreprise, des créateurs d'entreprises siègent dans nos conseils d'administration, participent à l'ingénierie des programmes de formation, coopèrent aux programmes de recherche et de développement. Et depuis la création de l'Institut de l'Entrepreneuriat il y a dix ans, ils accompagnent nos étudiants dans leur formation entrepreneuriale, parrainent les étudiants créateurs d'entreprises, ouvrent leurs réseaux, pour donner toutes les chances de réussir la création.

La capacité d'entreprendre n'est ni un don inné ni une aptitude déterminée par un milieu familial. Elle peut s'acquérir. Notre Université est bien placée pour relever le défi de cet apprentissage, car elle a su placer la formation entrepreneuriale au bon niveau et est devenue elle-même une institution véritablement entreprenante.

Multidisciplinarité, apport des différents champs scientifiques, innovation par les usages, co-design, créativité, ouvertures de multiples filières pédagogiques entrepreneuriales, incubateurs : l'Université Catholique de Lille, véritable écosystème innovant pour entreprendre, ne pourra que susciter de plus en plus de vocations de créateurs d'entreprise et former de nouvelles générations d'entrepreneurs à l'heure où l'économie bouge tellement et où les innovations traversent tous les champs de notre vie quotidienne.

Le programme porté par l'Institut de l'Entrepreneuriat a cette année 10 ans. Ce dossier spécial met en lumière la mobilisation de tous les acteurs : enseignants, chercheurs, financiers, réseaux d'entreprises, étudiants, politiques, qui sont à l'œuvre au quotidien pour porter la formation d'entrepreneur au sein de nos établissements et de notre Université.

.....  
Pierre Giorgini,  
Président-Recteur

.....  
Crédits photo : © IES



# L'ENTREPRENEURIAT DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : UNE RÉALITÉ À CONFORTER

L'entrepreneuriat est, dans l'enseignement supérieur, une préoccupation récente. La création des Maisons de l'Entrepreneuriat en 2004, concomitamment à la création de la « Mission Entreprendre » de l'Université Catholique de Lille sont les véritables premières véritables manifestations de l'intérêt porté à la sensibilisation à l'entrepreneuriat des étudiants.

La conjonction de trois acteurs a alors permis une dynamique nouvelle.

L'État d'abord. Par le biais d'appels d'offres successifs (Pôles Entrepreneuriat Étudiants en 2009, Pôles Étudiants pour l'Innovation, le Transfert Technologique et l'Entrepreneuriat en cours de finalisation), il montre une volonté constante de favoriser la diffusion de la culture entrepreneuriale et l'innovation désormais reliés dans le dernier appel d'offres.

La région Nord - Pas de Calais d'un autre côté qui s'est attelée à la construction et à la mise en œuvre de la Stratégie Régionale Initiatives et Entrepreneuriat avec pour objectif de redévelopper une culture entrepreneuriale, véritable terreau pour la création d'activités nouvelles. C'est dans ce cadre que les Hubhouses qui irriguent tous les établissements d'enseignement supérieur ont été initiés et se développent avec succès.

Les établissements supérieurs enfin qui de leur côté intégraient peu à peu l'entrepreneuriat dans leurs axes stratégiques.

Cette prise en compte de l'entrepreneuriat par les établissements traduit l'intérêt croissant porté à l'insertion profession-

nelle des étudiants. Dans ce cadre, la création, la reprise d'entreprises et plus généralement la création d'activités par le biais d'associations par exemple constituent des opportunités d'insertion qui désormais doivent être présentées, valorisées, préparées. Cela implique une sensibilisation accrue et la possibilité pour l'étudiant de faire le point sur ses motivations, sur les freins qu'ils conviendraient de libérer et la possibilité pour lui de se préparer à la création durant son parcours universitaire en validant les activités réalisées dans ce cadre.

En insistant sur des valeurs importantes comme l'autonomie, la créativité, la prise de risque, la confiance en soi ; en privilégiant une démarche projet, une approche pluridimensionnelle, toutes choses qui sont caractéristiques d'une démarche entrepreneuriale, l'inclusion de l'entrepreneuriat dans les formations conduit à repenser la pédagogie elle-même et contribue à rendre la société elle-même plus réceptive à l'innovation et à la création d'activités.

Elle traduit enfin une volonté renouvelée pour les établissements d'être partie prenante du développement du territoire sur lequel ils sont implantés et de participer ainsi à leur dynamique économique, sociale et culturelle.



Si ces avancées sont pour l'essentiel dues à la volonté des instances dirigeantes des universités qui ont su percevoir les enjeux, le défi à relever aujourd'hui est celui de la mobilisation d'un nombre croissant d'acteurs au sein des universités, et ils doivent pour cela s'appuyer sur le soutien des acteurs économiques.

.....  
**Jacques Duveau,**  
président comité pilotage de  
la Maison de l'Entrepreneuriat  
.....

Crédits photo : © DR

**Maison de l'Entrepreneuriat**

CUE Lille Nord de France

1 rue du Pr Calmette - CS 90005 - 59044 Lille Cedex

Tél. : 03 20 43 86 42 - e-mail : [contact@maison-entrepreneuriat-npdc.fr](mailto:contact@maison-entrepreneuriat-npdc.fr)



# 10 ANS APRÈS, ... ESPRIT D'ENTREPRENDRE, ES-TU TOUJOURS LÀ ?

Le 28 juin 2004 Thérèse Lebrun, présidente de notre Université, signait la convention de coopération de la Maison de l'Entrepreneuriat qui venait d'être créée dans le Nord - Pas de Calais par les Universités et Grandes Écoles. Et le 10 novembre suivant, le Conseil de l'Université décidait d'inscrire le développement de l'esprit d'entreprendre parmi nos priorités stratégiques. Une « mission entrepreneuriat » se structurait, dotée financièrement, qui donnera très vite naissance à l'Institut de l'Entrepreneuriat (IES).

J'ai eu la chance de participer dès le départ à cette aventure. Au moment de souffler les 10 bougies, je n'infligerai pas au lecteur le pensum d'une rétrospective millimétrée. Entreprendre, c'est regarder devant !

Cette photo prise le 16 novembre 2010 lors de l'inauguration des locaux de l'IES dit presque tout de l'aventure qui se poursuit aujourd'hui.

*De gauche à droite.*

**Dominique Mirada**, directeur régional de la Caisse des Dépôts. C'est son institution, avec Marc Saint Olive, qui dès 2005 apporte un soutien financier déterminant aux premiers programmes de pédagogie entrepreneuriale qui se diffusent petit à petit dans nos facultés, nos écoles d'ingénieurs et de management, nos écoles médicales et paramédicales..., à l'ISTC, ESPAS, ESTICE.

**Patrick Kanner**, président du Conseil général du Nord, et **Pierre de Saintignon**, vice-président du Conseil Régional Nord - Pas de Calais. Le rôle des politiques est déterminant pour amener un territoire à devenir plus créatif, plus entreprenant, à changer les mentalités pour passer petit à petit – comme en Nord - Pas de Calais – d'une région de salariat à très faible intensité de création d'entreprise à la « Région européenne entrepreneuriale », label décerné par l'Europe en 2013 pour

récompenser la « vision entrepreneuriale d'exception » de notre région. Le Conseil Régional a ainsi financé, à titre expérimental, l'IES et son incubateur, cette expérimentation donnant naissance plus tard aux réseaux des HubHouses.

**Bruno Bonduelle**, à l'époque président de la CCI Grand Lille. Les réseaux de chefs d'entreprise constituent des partenaires essentiels pour nos jeunes créateurs. Parrainages, témoignages, accompagnement des étudiants - créateurs, y compris en acceptant que ces étudiants puissent vivre des « temps forts » en binôme avec le chef d'entreprise. La CCI Grand Lille a témoigné dès le départ d'un puissant soutien financier à notre démarche et permis des expériences très positives, comme les Soirées de l'étudiant créateur.

**Thérèse Lebrun** coupe le ruban. Dès le début de son mandat de président-recteur en 2003, elle a porté haut les couleurs de l'entrepreneuriat. Dans le numéro spécial d'octobre 2005 de Vues d'Ensemble, elle écrit : « L'entrepreneuriat est une nécessité économique car il faut créer des emplois, des richesses, des entreprises et former de futurs entrepreneurs pour préparer la relève. C'est aussi un formidable enjeu de formation humaine pour permettre au plus jeunes de construire leur projet de vie professionnelle et personnelle ».



**Laurent Degroote**, vice-président de la CCI de Région, actuel président du Conseil économique, social et environnemental de la Région Nord - Pas de Calais. Il est l'auteur, en 2010, d'un rapport fondateur : « Développer l'entrepreneuriat en Nord - Pas de Calais ». Il estime que le potentiel le plus important d'une région réside dans ses habitants et leur capacité à se réinventer, à créer des activités.

**Marc Verly**, directeur de l'Institut Régional du Développement (Entreprises et Cités), créateur de plusieurs fonds d'investissement en entreprises, dont Nord Création. L'élaboration des plans d'affaires, la mobilisation de capitaux : c'est une facette essentielle de la stratégie entrepreneuriale que nos étudiants créateurs doivent maîtriser. L'IRD nous a toujours soutenus dans ce domaine d'apprentissage.

**Christian Sergheraert**, alors président du PRES « Université Lille Nord de France ».

C'est le PRES qui porte la Maison de l'Entrepreneuriat et a développé le réseau des HubHouses dans les Universités régionales. Le Nord - Pas de Calais est remarquablement équipé en dispositifs de soutien et d'accompagnement des jeunes créateurs.

**Jean Mérelle**, à cette époque, président du Directoire de la Caisse d'Épargne Nord France Europe. Partenaire historique en mécénat du programme entrepreneurial de l'Université Catholique de Lille, apportant un soutien financier mais aussi en partenariats de compétences.

**Hugues Sibille**, vice-président du Crédit Coopératif. C'est le « Monsieur Entrepreneuriat social » en France, ardent promoteur de l'économie sociale. Avec ses équipes, l'Institut de l'Entrepreneuriat a lancé il y a trois ans, à titre expérimental, une session de formation d'entrepreneurs sociaux.

artisans-créateurs de l'Institut de l'Entrepreneuriat.

**Les étudiants**, formés aujourd'hui en nombre - plusieurs milliers chaque année - à l'esprit et l'envie d'entreprendre, pourraient aussi être sur la photo, en particulier ceux qui passent à l'acte, créent alors qu'ils sont encore étudiants. Un regret : c'est le trop petit nombre d'étudiantes qui s'engagent dans la création. Les freins culturels sont-ils trop puissants ?

Il y aurait encore tant à dire sur ces 10 ans. Les « Vis ma Vie » de chefs d'entreprise et de professeurs. Les « Clubs d'Entrepreneurs Étudiants ». La participation tellement active des réseaux tels que le Centre de Jeunes Dirigeants, le réseau des Ruches d'Entreprises du Nord. Les échanges avec Gilles St Pierre, Paul Arthur Fortin, Yvon Gasse, nos amis des Universités Laval et de Sherbooke au Québec, avec leur force tranquille de créativité et de rassemblement.

Avec Catherine Dervaux, Aude Meunier, Delphine Carissimo et beaucoup d'autres, nous avons partagé l'expérience humaine exaltante de nos étudiants créateurs d'entreprises.

« L'entrepreneur, c'est un cadeau pour la société », affirment nos amis québécois. Nos étudiants créateurs sont un véritable cadeau pour notre Université.

### « Un cadeau pour la société »

L'aventure entrepreneuriale de notre Université rassemble au quotidien de nombreux autres acteurs.

**Les enseignants** tout d'abord. On peut estimer que trente enseignants et enseignants-chercheurs sont en activité dans ce domaine dans les établissements de l'Université. Patrick Bourguignon a été précurseur en assurant dès 1996 des formations aux étudiants de l'IESEG, formations ouvertes conjointement deux ans après aux élèves-ingénieurs de l'ISEN et HEI-ESTIT. Avec Didier Gesp, alors président de la Fondation Nord Entreprendre, il a été l'un des



Charles-Henry et Aurélien, étudiants IÉSEG, créateurs de Pimp My Team Conseil en communication... ou la joie d'entreprendre.

.....  
**Francis Deplancke**

.....  
 Crédits photo : © IES



# ACTIONS ET RÉSULTATS : DU RÊVE À LA RÉALITÉ



Dès 2004, l'Université Catholique de Lille a inscrit l'entrepreneuriat au rang de ses axes stratégiques.

C'est ainsi que l'Institut de l'Entrepreneuriat a été créé avec pour mission de :

- **développer l'esprit et l'envie d'entreprendre** auprès de tous les étudiants de l'Université, c'est l'enjeu de formation humaine ;
- susciter à court et moyen termes la **création et la reprise d'entreprise** par des diplômés de l'Université, c'est l'enjeu de développement du territoire.

L'objectif général poursuivi est de concevoir pour le plus grand nombre d'étudiants un programme large, faisant le lien entre sensibilisation, formation et pré-accompagnement autour de la volonté forte :

- qu'à moyen terme chaque étudiant puisse avoir une sensibilisation à la culture entrepreneuriale, et envisager la création d'entreprise comme un choix de carrière aussi intéressant que le salariat,
- que chaque étudiant, quels que soient sa filière et son niveau d'études, puisse bénéficier, s'il le souhaite, d'une formation à la création ou la reprise d'entreprise,

- que tout étudiant volontaire puisse s'engager dans une démarche de création d'activité et bénéficier d'un pré-accompagnement professionnel.

Le travail du HubHouse animé par l'Institut de l'Entrepreneuriat s'organise ainsi autour de trois axes majeurs :

- **La pédagogie** (3 535 étudiants concernés durant la dernière année universitaire). Il s'agit d'une part de coordonner les pédagogies entrepreneuriales menées dans les différents établissements (facultés, grandes écoles, écoles professionnelles), d'autre part de développer l'action « Les Soirées de l'Étudiant Créateur » conçue en partenariat avec la CCI Grand Lille, et enfin de déployer le module « De l'Esprit d'Entreprendre à l'Esprit d'Entreprise » proposé par l'IES à l'ensemble des établissements membres de l'Université Catholique de Lille.
- **Les animations** autour du thème de l'entrepreneuriat (conférences, tables rondes, concours...) en soutien des associations étudiantes comme Total Edhec Entreprendre, Le Printemps de l'Entrepreneuriat de l'Iséseg, Cré HEI, E2CE d'Espas-Estice (850 étudiants touchés).

## Quelques chiffres

Depuis le démarrage du programme, l'Institut de l'Entrepreneuriat a accompagné 121 étudiants et jeunes diplômés porteurs de projet de création d'entreprise, représentant 82 projets.

- 42 entreprises ont été créées, dans des domaines d'activité diversifiés : services aux entreprises, aux particuliers, développement durable, culture, négoce...
- 15 prêts d'honneur ont été attribués.
- A ce jour, on compte 26 porteurs représentant 14 projets.
- Notons que 15 % des porteurs de projet sont issus d'établissements extérieurs à l'Université Catholique de Lille (Lille 1, Lille 3, Skema, EFAP, EM Lyon...).

- **L'accompagnement** des étudiants et jeunes diplômés porteurs d'un projet de création d'entreprise.

Après validation par le Comité d'Accueil, le dispositif propose notamment :

- un hébergement (mise à disposition d'un box ou d'un bureau),
- l'accès à des outils (logiciel de business plan, plate-forme d'expertise SVP),
- le suivi personnalisé par un professionnel de l'accompagnement appartenant aux Ruches d'Entreprises Nord de France,
- les réunions du « IES Club » au cours desquelles des experts et des acteurs de la vie économique viennent apporter leur témoignage et partager leur expérience,
- le parrainage par un chef d'entreprise en activité, dans le cadre d'une convention avec le Centre des Jeunes Dirigeants Lille-Métropole,
- le financement de stagiaires,
- la possibilité d'attribution d'un prêt d'honneur,
- la mise en place d'un module « Rebondir » pour des jeunes créateurs amenés à cesser leur activité.

## Le IES Club

Il s'agit du réseau des porteurs de projet suivis, accompagnés ou hébergés par l'Institut de l'Entrepreneuriat (IES).

Le **IES Club** est un lieu où les porteurs de projet viennent échanger entre eux, trouver des réponses à leurs questions, et s'ouvrir aux autres.

Ses objectifs sont les suivants :

- organiser des moments de rencontre et de convivialité entre les membres ;
- favoriser les échanges de bonnes pratiques, mettre en commun les questions et les préoccupations, partager les opportunités ;
- alimenter la réflexion pour enrichir les points de vue ;
- s'informer et se former auprès d'experts reconnus ;
- élargir son réseau (clients, fournisseurs, partenaires).

Les membres du **IES Club** partagent et portent des valeurs communes : la confi-

dentialité (notamment concernant les informations échangées pendant et hors les réunions mensuelles) ; la solidarité ; la confiance ; la loyauté (les membres s'interdisent d'entrer en contact avec le client d'un autre membre sans son accord préalable) ; l'authenticité ; la convivialité.

Les membres du **IES Club** se réunissent le dernier jeudi de chaque mois, entre 12 h et 14 h, en présence d'un expert.

Nous ont fait le plaisir de participer à nos réunions : Thierry Mulliez, président de l'Association familiale Mulliez, des experts-comptables (Mazars, In Extenso), des représentants de LMI, d'Oséo, du Réseau des Ruches, du CJD, de la CGPME...

Catherine Dervaux



De gauche à droite :

- un étudiant entrepreneur ;
- **Philippe Hourdain**, Président de la CCI Grand Lille ;
- **Pierre Giorgini**, Président-Recteur de l'Université Catholique de Lille ;
- **Catherine Dervaux**, Directrice de l'Institut de l'Entrepreneuriat.



## Quelle stratégie pour l'Institut de l'Entrepreneuriat ?

Notre volonté est de **faire de la thématique entrepreneuriale un axe fort de notre différenciation** dans le paysage académique.

Traduite en objectifs, cette intention signifie que 100 % des étudiants de l'Université doivent pouvoir au cours de leur cursus être sensibilisés ou formés à l'entrepreneuriat ; 100 % des étudiants porteurs d'un projet de création d'activité

doivent pouvoir faire appel à l'IES et à son dispositif d'accompagnement.

Pour y parvenir, plusieurs actions sont déjà programmées :

- **augmenter le niveau de valeur ajoutée** des jeunes entreprises accompagnées en termes de marché et d'emploi,
- élargir l'entrepreneuriat à la création de valeur et d'activité et promouvoir ainsi la notion d'**économie globale**
- mieux intégrer la **dimension Recherche et Innovation** dans le fonctionnement de l'IES en collaborant notamment avec

l'École des Doctorants et les Ateliers du co-design.

Il s'agit d'amener les porteurs de projet à associer l'approche Recherche et Innovation dès la création de leur entreprise.

.....  
**Catherine Dervaux,**  
directrice de l'Institut  
de l'Entrepreneuriat

.....  
Crédits photo : © DR

## « Co-design ton emploi »

### La problématique

Peut-on mettre les écosystèmes innovants au service de la question de l'emploi (notamment celui des jeunes) ?  
Peut-on faire de cet enjeu social une source d'innovation et de création de valeur ?

L'Université Catholique de Lille, le Forum d'Action Modernités et la Fondation AG2R La Mondiale ont décidé de réfléchir ensemble à une approche renouvelée du problème, et tester l'hypothèse de départ : peut-on appliquer les méthodes de co-design développés à l'Université Catholique de Lille pour aborder autrement l'enjeu du travail, des métiers et des compétences, et créer des écosystèmes qui permettent à chacun d'inventer son activité dans une relation renouvelée à l'emploi ?

### Les premières réflexions

Un groupe de 20 acteurs de la formation, de l'emploi, de l'innovation technologique et sociale, a, lors d'une séance de co-design, déterminé les questions suivantes :

- Quelles sont les interrogations liées à l'emploi les plus prégnantes ?

- Quelles sont les différentes visions de l'emploi ?
- Quelles nouvelles possibilités émergent dans le domaine de la création d'activités, de valeurs, d'emplois ?
- Quels impacts sur la notion de création de valeur ?

Il a été décidé de :

- partir des besoins sociaux et d'utilité collective qui sont source d'activités nouvelles,
- s'appuyer sur des dispositifs d'autonomie et de responsabilité (personnels, professionnels, culturels, sociaux, économiques),
- mettre la valeur au cœur des interventions,
- organiser des communautés collaboratives.

Il est envisagé au cours du premier semestre 2014 de définir les conditions d'une expérimentation sur le thème « Co-design ton emploi » en créant à Lille un écosystème innovant, capable d'accueillir des personnes désireuses de porter des projets de création d'activités et d'entreprises qu'elles pourront mettre en œuvre dans un environnement créatif organisé à cette fin.

### La recherche

Deux thématiques émergent :

- L'Économie Sociale et Solidaire et l'entrepreneuriat social co-portée par l'IES et le Département d'Éthique, et qu'illustre le travail de thèse de Camille Ternier (« Normes et valeurs dans le monde de l'Économie Sociale et Solidaire. Quel espace pour les valeurs individuelles ? »).
- Le programme de recherche G2R2H (Groupement Régional de Recherche sur les Hub-Houses) : « Les HubHouses des Universités du Nord - Pas de Calais – Publics, Dispositifs d'appui, Effets induits », rattaché au Consortium Régional de Recherche en Entrepreneuriat et mené en partenariat avec Lille 1 et Lille 3.

D'autres thématiques de recherche sur l'entrepreneuriat sont développées dans certains établissements de l'UCL. Citons HEI avec Chrystelle Gaujard, l'Éseg avec Jonas Debrulle et Jacques Angot, et la FLSEG avec Grégoire Cauchie.

# Le Label Entreprendre

## C'est quoi ?

Un complément au diplôme qui poursuit trois objectifs :

- attester des compétences entrepreneuriales des étudiants en validant des activités menées dans ou hors cursus,
- faire évoluer les comportements en formant des jeunes, responsables et engagés, à même d'être « entrepreneurs de leur vie »,
- inscrire la promotion de la culture entrepreneuriale dans les référentiels des établissements.

## Pour qui ?

Les étudiants volontaires des établissements membres de l'Université Catholique de Lille.

## Pour quelles compétences ?

	Identifier	Concevoir	Organiser	Valoriser
Créateur	Se positionner face à la posture et au rôle du créateur	Être en capacité d'innover et de prendre des risques	Mettre en place des partenariats et construire un réseau	S'affirmer dans la relation de travail
Process de création	Savoir exploiter son environnement	S'approprier la notion de projet et la méthodologie	Mettre en œuvre une conduite de projet	Motiver son équipe et démontrer son leadership
Création de valeur	Faire preuve de créativité	Comprendre le fonctionnement de l'entreprise	Maîtriser le processus de création d'entreprise	Valider la valeur créée (concours, subvention, ECTS...)
Création de « valeurs »	<ul style="list-style-type: none"><li>• Intégrer une démarche de responsabilité sociétale</li><li>• Promouvoir l'utilité sociale</li><li>• Pratiquer une gouvernance respectant les attentes des parties prenantes</li><li>• Développer le capital humain</li></ul>			

## Comment ?

- **Contenu** : connaissances (cours, conférences, recherche personnelle...) ; mise en application (stages, responsabilités associatives...).
- **Organisation** : sélection à l'entrée ; reconnaissance des expériences passées ; possibilité de validation immédiate ; tutorat par un référent ou un partenaire ; validation de six compétences au moins dans trois des quatre dimensions.
- **Évaluation** : principe de l'évaluation formative ; principe de l'auto évaluation ; principe de la preuve (vérifiable).
- **Point d'actualité**
  - Janvier-juin 2014 : phase test avec un échantillon d'étudiants de l'IES et campagne de communication.
  - Septembre 2014 : lancement officiel du Label.



## Module « De l'esprit d'entreprendre à l'esprit d'entreprise »

Il s'agit d'un module de formation à la création d'entreprise proposé à l'ensemble des facultés, écoles et instituts membres de l'Université Catholique de Lille.

### Objectifs généraux

- Donner aux étudiants l'occasion de tester leur goût pour l'entrepreneuriat et la création d'activité.
- Eveiller l'esprit d'entreprendre : prendre des initiatives, identifier des opportunités, créer de la valeur...
- Encourager l'esprit d'entreprise : comprendre la méthodologie et la conduite d'un projet de création d'entreprise ou d'activité.

### Contenu : 10 séances

- 1 Créer, même pas peur !
- 2 Trouver une idée et la formaliser.
- 3 La dimension personnelle du projet.
- 4 Méthodologie de projet et mesure du risque.
- 5 Validation commerciale.
- 6 Validation juridique.
- 7 Validation financière.
- 8 Métier et outils du dirigeant.
- 9 Stratégie de communication.
- 10 Témoignages.

Catherine Dervaux



# LES DIX ANS DE L'INSTITUT DE L'ENTREPRENEURIAT DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LILLE



Parce que nous sommes convaincus que la jeunesse et la culture de l'entrepreneuriat représentent l'avenir du développement économique de notre métropole et de notre région, la CCI Grand Lille soutient l'Institut de l'Entrepreneuriat de l'Université Catholique de Lille (IES) depuis son lancement en 2004.

Le travail en partenariat avec l'enseignement supérieur et le développement de l'esprit d'initiative et de l'entrepreneuriat étudiant constituent deux constantes de l'engagement de la CCI Grand Lille.

Soutenu par la CCI Grand Lille, l'IES met en œuvre depuis dix ans une approche précurseur en matière de développement de la culture entrepreneuriale dans le monde étudiant (à l'échelle de la région) par un lieu identifié et une offre de services adaptés. Je vois en ce travail mené de concert un partenariat à valeur ajoutée et une coopération exemplaire entre les représentants et acteurs du monde économique et les établissements d'enseignement supérieur.

Parmi les actions mises en œuvre, je retiens notamment les *Soirées de l'étudiant créateur* dont je tiens à souligner la dimension opérationnelle et les résultats concrets, rendus possibles grâce aux compétences mobilisées de façon collaborative.

Adapté des *5 Jours pour Entreprendre*, ce stage au format cours du soir repose sur un parcours pédagogique structuré, animé par des intervenants professionnels. Il s'inscrit dans une dynamique collective entre participants, à la croisée des cursus et de la diversité des projets de création d'activité, mais également avec l'environnement de l'entrepreneuriat. Bien entendu chaque participant se voit proposer un accompagnement individuel par un conseiller de la CCI Grand Lille.

Initiées en 2010, cinq sessions des *Soirées de l'étudiant créateur* ont eu lieu et la sixième démarre en ce début d'année 2014. Au total plus d'une centaine d'étudiants ont suivi le parcours dans son intégralité.

Je tiens à saluer l'ouverture pratiquée à l'occasion de ces premières sessions, l'IES a permis aux étudiants de la métropole, quel que soit leur cursus, de pouvoir bénéficier de cette opportunité. Ces sessions ont fait naître des projets de création riches et variés, les étudiants se sont pris au jeu, c'est une belle expérience.

Par ailleurs cette action a permis d'initier une dynamique plus large pour renforcer le développement de l'esprit d'entreprendre et toucher un nombre croissant d'étudiant et de diplômés de l'enseignement supérieur. C'est ce type d'action qu'il s'agit désormais de poursuivre et d'amplifier, au service de l'esprit d'initiatives.

.....  
**Philippe Hourdain,**  
Président de la CCI Grand Lille  
Vice-président de la CCI de  
Région

.....  
Crédits photo : © CCI Grand Lille

**« Au total plus d'une centaine d'étudiants ont suivi le parcours des Soirées de l'étudiant créateur dans son intégralité. »**

# LE POINT DE VUE D'UN PARTENAIRE

Depuis 2002, la Caisse d'Épargne Nord France Europe (CENFE), banque coopérative régionale de proximité, soutient les actions de l'Université Catholique de Lille (UCL). Nous partageons des valeurs d'engagement sociétal et portons ensemble des ambitions fortes :

- développer l'esprit et l'envie d'entreprendre chez les jeunes, quels que soient leurs filières et leurs niveaux.
- susciter plus de créations et de reprises d'entreprise dans la Région Nord - Pas de Calais.

Nous avons donc décidé de mener conjointement des actions au service de notre territoire et de sa population.

La Caisse d'Épargne Nord France Europe est ainsi fière d'être, par l'intervention de sa fondation « Agir et Réussir Ensemble », un grand partenaire de l'Institut de l'Entrepreneuriat de l'Université Catholique de Lille (UCL). Destiné à promouvoir au sein de toutes les écoles de l'UCL l'esprit d'entreprendre, une qualité indispensable au développement et au renouvellement économique de notre territoire, cet Institut de l'Entrepreneuriat est une belle initiative.

Cette initiative amène les étudiants à être acteurs de leur devenir grâce à l'acquisition de compétences transversales. Ce cheminement peut passer par la création-reprise d'entreprise, le régime d'auto-entrepreneur ou de professions libérales, les structures associatives, sans oublier l'engagement dans la Cité.

Outre son soutien financier, la Caisse d'Épargne Nord France Europe joue à plein son rôle de partenaire au côté de l'Institut



de l'Entrepreneuriat. Elle est représentée lors des formations à la création d'entreprise et au Comité d'Engagement qui décide des attributions de prêts d'honneur. Un conseiller de la Caisse d'Épargne est présent régulièrement dans une logique d'expertise et d'accompagnement des porteurs de projets sur les aspects bancaires et financiers.

C'est ainsi que la Caisse d'Épargne fait vivre son rôle présent et futur d'acteur engagé au cœur de la société, aux côtés de l'UCL, pour le développement économique et social de notre région.

.....  
**Alain Denizot,**  
Président du directoire de la Caisse  
d'Épargne Nord France Europe

.....  
Crédits photo : © CENFE

**« La Caisse  
d'Épargne Nord  
France Europe  
joue à plein son  
rôle de partenaire  
au côté de  
l'Institut de  
l'Entrepreneuriat. »**



# ENTREPRENEURIAT ET RECHERCHE

*Vues d'ensemble* a rencontré Alain Fayolle, Entrepreneurship Professor à EM Lyon Business School et Associate Editor of JSBM (Journal of Small Business Management).

## **VE : Comment a émergé la recherche en entrepreneuriat ?**

**Alain Fayolle :** Cette émergence va de pair avec le développement de l'enseignement et de la formation en entrepreneuriat. En France, comme aux États-Unis d'ailleurs, le modèle de la grande entreprise a volé en éclats, à la fin des Trente Glorieuses, et la PME se présente de plus en plus comme un modèle alternatif. L'entrepreneuriat et l'innovation sont des phénomènes qui intéressent les décideurs économiques et politiques et connaissent ainsi des « hauts » liés aux crises économiques.

## **VE : Quelle est la valeur ajoutée de la recherche ?**

**Alain Fayolle :** Elle nourrit les enseignements en apportant des éléments de réponse à quelques grandes questions, par exemple : quels sont les effets des enseignements et des formations en entrepreneuriat ? Comment en améliorer le contenu pour en augmenter les impacts, entre autres, sur



l'intention entrepreneuriale et le passage à l'acte ? La recherche apporte également aux praticiens en leur permettant de disposer des connaissances et outils nécessaires à l'amélioration de leurs pratiques.

## **VE : Quelles sont actuellement les thématiques de recherche majeures ?**

**Alain Fayolle :** La vision internationale est portée par la division Entrepreneurship de Academy of Management, une association internationale qui regroupe plus de 3 000 membres, principalement des enseignants chercheurs. La caractéristique essentielle reste encore aujourd'hui la fragmentation et l'éclatement de thématiques par ailleurs très hiérarchisées : croissance, comportement entrepreneurial, financement... La recherche en enseignement en est encore le parent pauvre. Aujourd'hui, de nombreux articles paraissent sur le thème de l'opportunité entrepreneuriale, sur le concept d'effectuation, sur la dimension organisationnelle de l'entrepreneuriat, sur l'intention entrepreneuriale. On ne compte pas moins de deux cents articles en moins de dix ans sur ce dernier sujet !

## **VE : ... Et les priorités à venir ?**

**Alain Fayolle :** Si l'on s'intéresse à l'utilité sociale de la recherche en entrepreneuriat, il est préférable de faire avancer des projets ayant un ancrage économique et social fort, plutôt que de publier dans des revues d'excellence... En tout état de cause, nous avons besoin de rapprocher les mondes, créer des passerelles entre les praticiens, les chercheurs, les enseignants et les acteurs économiques et sociaux. Il faut bien constater que, compte tenu du boom des formations entrepreneuriales, tous les intervenants n'ont pas intégré l'ensemble des données issues de la recherche. Un entrepreneur n'est pas forcément un enseignant en entrepreneuriat. C'est plus complexe, il faut à la fois du professionnalisme et de l'expertise, notamment en termes pédagogiques.

## **VE : Pourquoi inviter les sciences de l'éducation dans la recherche en entrepreneuriat ?**

**Alain Fayolle :** Parce que seul, on ne peut pas tout faire ! D'autres se sont posés les mêmes questions avant nous et ont pu élaborer des concepts, des théories et/ou des méthodes qui peuvent nous être très utiles. L'idée est d'établir, et de maintenir, des connexions avec le monde de l'éducation. C'est une source d'enrichissement, et il ne faut pas rester dans son silo !

## **VE : Peut-on parler d'un profil-type d'entrepreneur ?**

**Alain Fayolle :** Non ! On peut même dire qu'il y a davantage de différences entre certains entrepreneurs qu'entre des entrepreneurs et des non-entrepreneurs. Un créateur, un repreneur, un intrapreneur, un chef d'entreprise de haute technologie, ou de services, ont des profils très diversifiés. C'est pourquoi il faut bien réfléchir avant de créer une « École des Entrepreneurs » par des entrepreneurs, si l'idée est de répliquer un modèle d'entrepreneur basé sur des « success stories ». En effet les entrepreneurs ont souvent une expertise pratique, mais peu d'entre eux possèdent une expertise théorique. Or, il faut les deux et l'expertise théorique est importante pour faire avancer les processus.

Les recettes de cuisine n'existent pas et un parcours réussi ne suffit pas pour lister les dix facteurs-clés de succès qui vont garantir dans tous les cas la réussite d'une initiative entrepreneuriale. La recherche est là, notamment, pour nous permettre de prendre du recul.

« Nous avons besoin de rapprocher les mondes, créer des passerelles entre les praticiens, les chercheurs, les enseignants et les acteurs économiques et sociaux. »

**VE : Faut-il assimiler entrepreneuriat à création d'entreprise ?**

**Alain Fayolle :** Pas du tout, et il faut même sortir l'entrepreneur de la stricte sphère économique. Pour moi, par exemple, l'Abbé Pierre est un grand entrepreneur. Tous ceux qui apportent des réponses efficaces aux besoins que le marché ne satisfait pas sont, sous certaines conditions (prise de risque, incertitude, création de valeur), des entrepreneurs.

**VE : Quels conseils pouvez-vous donner pour développer l'écosystème entrepreneurial à l'Université Catholique de Lille ?**

**Alain Fayolle :** En un mot, le réseau... Je crois qu'il faut d'abord identifier les experts, les bons partenaires et les bons réseaux. Ensuite, créer et entretenir des connexions entre tous ces acteurs, qui peuvent avoir chacun leur intérêt propre, mais qui doivent se sentir au service d'une mission : le développement de l'esprit et des comportements entrepreneuriaux. Au fur et à mesure, la culture ainsi secrétée va nourrir l'écosystème et le renforcer.

.....  
**Entretien réalisé par Chrystelle Gaujard et Catherine Dervaux**

.....  
**Crédits photo : © DR**

# PORTRAIT DE JEUNES ENTREPRENEURS

## It's my Like

**Prénoms et noms :** Antoine Algis, Aurélien André-Hesse, Pierre Fournier.

**Dernier diplôme obtenu :** Bac + 5 communication / marketing.

**Premier job à la sortie des études ou entrée directement à l'IES :** première expérience de plusieurs mois, puis réflexion d'un projet de création.

**Phrase métier :** Ma société + verbe action + client + spécificité. It's my Like accompagne les entreprises dans l'optimisation de leur communication digitale.

**Date création :** 15 avril 2012.

**Vous avez créé pendant ou à la sortie des études ?**

Quasiment à la sortie.

**Est-ce le bon moment ?** Oui.

**Pourquoi entreprendre ?**

Pour la satisfaction de mener à bien un projet qui nous appartient.

**Les compétences et qualités que vous pensez devoir avoir pour entreprendre ?**

Polyvalence, pugnacité, expertise.

**Une anecdote, une rencontre décisive, un événement significatif qui vous a poussé à créer ?**

Module création d'entreprise dans notre école, rencontres, découverte de l'IES.

**Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?**

Multiplés (juridiques, financières, commerciales...), mais utiles à la progression.

**Des conseils à donner aux étudiants qui voudraient se lancer ?**

Foncez !

.....  
**Crédits photo : © IES**



Pierre, Antoine, Aurélien



# PEPITE POUR ENTREPRENDRE !

Dans le cadre du Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi de novembre 2012, et en particulier des engagements pris à l'occasion des Assises de l'entrepreneuriat, le 29 avril 2013, le gouvernement veut favoriser la diffusion d'une culture entrepreneuriale auprès des jeunes.

Pour susciter l'esprit d'entreprendre mais aussi favoriser le passage à l'acte entrepreneurial, il est nécessaire de mettre en œuvre **une nouvelle politique de l'entrepreneuriat étudiant** qui repose sur des logiques partenariales entre établissements d'enseignement supérieur, collectivités territoriales et acteurs de la création d'entreprise au niveau de chaque territoire. Ainsi, Geneviève Fioraso, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a intégré pour la première fois dans la loi du 22 juillet 2013 la **formation à l'entrepreneuriat comme l'un des objectifs des formations de l'enseignement supérieur**.

23 mesures ont ainsi été annoncées. La **mesure 12** repose sur le lancement d'un Plan Étudiants Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat, PEPITE (MESR-MRP-CDC)\*.

« Les PEPITE ont vocation à fédérer les réseaux en entrepreneuriat sur un territoire en favorisant les transferts y compris à l'échelle nationale. »

L'objectif est d'atteindre 20 000 créations ou reprises d'entreprises par des jeunes issus de l'enseignement supérieur d'ici quatre ans avec :

- la **généralisation de formations à l'entrepreneuriat dans l'enseignement supérieur en passant par les BTS, DUT, licences, masters, doctorats ; des universités aux grandes écoles,**
- le **lancement d'un appel à projets 2013-2017** en faveur de la constitution de Pôles Étudiants Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat (**PEPITE**) dans tous les sites universitaires, <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid74716/pepите-constitution-de-poles-etudiants-pour-l-innovation-le-transfert-et-l-entrepreneuriat.html>
- la création d'un **statut « étudiant entrepreneur »** pour mieux reconnaître et accompagner les projets de création d'entreprises des étudiants et des jeunes diplômés,
- la création d'un **prix « étudiant entrepreneur »**. À compter de 2014, dans le cadre du concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes, une enveloppe sera dédiée aux projets issus des pôles entrepreneuriat étudiant.

La généralisation sur chaque territoire de **Pôles Étudiants pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat (PEPITE)** associant les acteurs de l'écosystème territorial doit ainsi non seulement permettre d'offrir aux jeunes un parcours pédagogique entrepreneurial dans le supérieur, mais aussi améliorer la reconnaissance et l'accompagnement des projets de création d'entreprise portés par des étudiants et des jeunes diplômés. **L'institut de l'Entrepreneuriat**

**de l'Université Catholique de Lille** est une parfaite illustration des pratiques à généraliser dans l'ensemble de l'enseignement supérieur. Les PEPITE ont vocation à fédérer les réseaux en entrepreneuriat sur un territoire en favorisant les transferts y compris à l'échelle nationale. Un réseau se constitue avec une trentaine de directeurs de Pôles, des chargés de projets dont des délégués nationaux PEPITE, des référents entrepreneuriat dans chaque établissement, des enseignants-chercheurs et des partenaires pour les actions.

Les PEPITE sont un soutien à l'intégration d'une culture entrepreneuriale dans l'ensemble des maquettes pédagogiques et à la mise en œuvre d'actions transversales type startup weekend. Ils intègrent maintenant le soutien au passage à l'acte entrepreneurial des étudiants avec leurs partenaires.

Le challenge est maintenant de mettre en place pour la rentrée 2014 le statut d'étudiant entrepreneur :

- dérogation au stage par la reconnaissance d'un projet entrepreneurial validé par l'établissement et le PEPITE,
- inscription dans un DU PEPITE porté par un ou des établissements afin d'accompagner l'étudiant dans son projet entrepreneurial : couverture juridique sociale étudiante, ressources pédagogiques en ligne, tutorat d'un enseignant et coaching issus des partenaires, accessibilité faci-

« Le challenge est maintenant de mettre en place pour la rentrée 2014 le statut d'étudiant entrepreneur »

litée à des services privés (banque, opérateur téléphonique et internet...).

- Les prix étudiants PEPITE au niveau régional et national favoriseront l'intermédiation des projets entrepreneuriaux des étudiants avec leurs clients, leurs fournisseurs, leurs financeurs et les réseaux nécessaires à l'entrepreneuriat et à l'innovation.

.....  
**Jean-Pierre Boissin,**  
<http://www.entrepreneuriat-etudiant.fr>

.....  
Crédits photo : © DR

\* Intégralité des mesures annoncées.



**Jean-Pierre Boissin** est professeur à l'IAE de Grenoble (Université Pierre Mendès France) en Entrepreneuriat. Il est chargé par les ministères de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et des PME, de l'Économie numérique et de l'Innovation de la coordination nationale du Plan Étudiants Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat (PEPITE) dans l'Enseignement supérieur. Les principaux objectifs sont l'accessibilité à des modules de sensibilisation et de spécialisation à l'entrepreneuriat pour tout étudiant et le développement d'un cadre propice au passage à l'acte avec l'incubation des projets étudiants (statut Etudiant Entrepreneur, accompagnement par les PEPITE (Pôles Étudiants Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat).

Il a fondé et dirigé la première Maison de l'Entrepreneuriat, à Grenoble-Universités,

modèle essaimé dans six autres villes universitaires en 2004-2009 débouchant sur l'expérimentation autour de 23 Pôles Entrepreneuriat Étudiants (1,1 million d'étudiants potentiellement concernés en 2012) et la généralisation des Pôles Étudiants Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat (PEPITE, 2013-2017) sur les sites d'enseignement supérieur à l'échelle nationale.

Il a été directeur du Centre d'Études et de Recherches Appliquées à la Gestion (CERAG, UMR CNRS/UPMF, Grenoble). Il développe actuellement des travaux sur l'intention entrepreneuriale des étudiants et les trajectoires de croissance et la gouvernance des startups.



# HERVÉ KNECHT, ENTREPRENEUR SOCIAL



Tout jeune, dans son Calais natal, Hervé Knecht a partagé en famille et auprès de son père - patron d'une entreprise textile et homme engagé dans la cité - les joies et les difficultés de la vie d'entrepreneur. L'exemple familial explique bon nombre de vocations de créateurs d'entreprise, dont celle d'Hervé Knecht.

Après des études de kiné à Lille, il assure pendant 15 ans la direction régionale de réseaux de délégués médicaux et d'une entreprise de travail temporaire paramédical - en créant quatre nouvelles agences - puis l'animation des Ateliers du Nord, regroupant 30 centres d'aide par le travail des Papillons Blancs, avec 600 salariés accompagnant l'activité de 3 500 personnes. Voilà pour le parcours « d'intrapreneur ».

« A l'aube des années 90, la loi sur l'emploi des personnes handicapées vient apporter quelques réponses aux questions que je me pose », dit Hervé Knecht. « Comment contribuer à créer des emplois durables pour des personnes fragilisées par un handicap ? Comment fabriquer de la valeur, chercher de l'activité pour ces personnes, dans un modèle économique tenable ? ».

## Flandres Ateliers puis AlterEos

En 1991 il fonde, à Tourcoing, la Coopérative Flandres Ateliers, agréée entreprise adaptée qui va jusqu'à employer 320 salariés dont 80 % des personnes handicapées et 95 % en CDI.

En 2010, cette entreprise est transformée en Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC). Le groupe AlterEos qu'elle intègre compte aujourd'hui 480 salariés. Le groupe est leader sur le marché de la dématérialisation de documents, compte un centre

d'appels labellisé « responsabilité sociale », une unité de prestations industrielles, des entreprises de travail temporaire d'insertion.

« J'ai donc créé une entreprise avec une finalité sociale, l'État prenant en charge pour une partie les surcoûts liés à l'emploi de personnes handicapées : matériel adapté, formation, encadrement renforcé, gestion de l'absentéisme » explique Hervé Knecht, « et j'ai considéré l'État et les collectivités comme des prestataires de service ».

## Fragilité et compétences

Quel regard porte-t-il sur les personnes en fragilité ? « Si une personne handicapée est dans l'entreprise, en activité, c'est qu'elle a des compétences. Et l'entreprise sera d'autant plus performante qu'elle comprendra et partagera la fragilité et les compétences de ses salariés ».

Il y a 6 ans Hervé Knecht franchit une nouvelle étape en fondant, avec quelques grands dirigeants de l'économie sociale et solidaire, du monde associatif, des coopératives et des fondations, le MOUVES, le Mouvement des Entrepreneurs Sociaux. Pour lui, « il s'agit de susciter la création d'activités économiques viables pour répondre aux besoins sociaux et environnementaux, et renouveler les modèles économiques dominants qui ont montré leurs limites. Les entreprises sociales doivent aussi répondre à deux critères : une lucrativité limitée, une gouvernance participative... »

Hervé Knecht a quitté aujourd'hui les commandes d'AlterEos, et poursuit ses engagements dans de nombreux domaines. Comme administrateur de l'Institut Catholique de Lille et président du comité stratégique des Ateliers d'*Humanité*.

Comme administrateur de l'entreprise Citeo (médiation urbaine), de l'association Cigales. Il préside l'association La Chartreuse de Neuville, véritable pôle d'innovation sociale, et continue d'intervenir régulièrement auprès des collégiens et lycéens pour témoigner du métier d'entrepreneur.

## Oser emprunter des chemins que l'on ne connaît pas

Quel regard porte-t-il sur ce métier ? « L'entrepreneur, c'est celui qui a une vision, qui veut changer le monde là où il est, qui réalise un rêve, qui entreprend sa vie. Entreprendre, c'est une mise en espérance pour soi-même et pour ceux que l'on va mettre en mouvement dans notre projet » estime-t-il. « Les jeunes ont aujourd'hui plus envie d'entreprendre, de créer, de se prendre en charge. La pédagogie par projet, la co-construction des savoirs facilitent leur engagement. Ils osent d'avantage et n'ont pas peur d'emprunter des chemins qu'ils ne connaissent pas ».

Propos recueillis par  
Francis Deplancke

Crédits photo : © DR

# DE L'ENTREPRENEURIAT FÉMININ ET MASCULIN

## Du même désir de créer à une réalité très contrastée



L'entrepreneur, demeure encore aujourd'hui associé à l'image masculine. Même si des portraits de brillantes dirigeantes d'entreprises souvent internationales s'affichent aujourd'hui à la une des magazines.

En France, en 20 ans la part des femmes dans l'entrepreneuriat est passée de 27 % à 30 %, pis elles ne représentent que 10 % des dirigeants de PME de croissance. Aux USA, la part des femmes représente 48 %. A l'heure des grands chantiers sur l'égalité F / H, le gouvernement lance un plan dont l'objectif est de faire progresser de 10 % le taux de femmes entrepreneures soit 40 % pour 2017.

Le sujet de l'entrepreneuriat féminin suscite de plus en plus d'intérêt : pas un seul salon sur la création d'entreprises sans un volet « créer au féminin ». Car c'est un levier de croissance pour la France comme pour l'ensemble des pays de l'OCDE. Les pays sont encouragés par l'OCDE à lever les freins, et à briser le plafond de verre entrepreneurial. Pour les femmes, ce sont de nouvelles opportunités de carrières, qu'elles considèrent plus épanouissantes que le salariat.

### Les freins et les obstacles ?

L'environnement socio-culturel joue un rôle important ; en amont il convient de se poser plus globalement la question de l'accès des femmes aux responsabilités et au pouvoir. Le poids des préjugés génère une autocensure de la part des femmes. Le modèle, la référence, le standard demeurent

masculin. Les qualités nécessaires à la réussite dans « les affaires » sont présentées comme typiquement masculines (la prise de risque, la négociation musclée, être offensif, combatif, ...). Même si ce modèle montre aujourd'hui ses limites, à travers les crises que nous traversons, Il reste néanmoins bien ancré dans la tête des femmes et des hommes.

**Les filières de formation et les métiers sexués** perpétuent le clivage des trajectoires professionnelles. Les femmes représentent 8 % des dirigeants des entreprises innovantes.

**L'isolement et le déficit de modèles ;** l'environnement social et professionnel est considéré comme un facteur important dans la décision d'entreprendre et dans les performances de l'entreprise. L'isolement provoque aussi le manque de confiance en soi.

**L'articulation entre la vie professionnelle et familiale,** des difficultés ressenties surtout en phase de démarrage d'activité : moins de temps, moins de disponibilité affective, moins d'argent... Alors le soutien des proches est un élément décisif dans le succès de l'entreprise.

### Les leviers : inciter, ne pas décourager et accompagner

L'essentiel est de permettre à celles qui voudraient s'engager dans cette voie de ne pas avoir à affronter davantage de lourdeurs

et de résistances liées aux mentalités (stéréotypes) des interlocuteurs/trices afin de ne pas les décourager. Ensuite, il faut accompagner une vision plus ambitieuse du projet, oser passer de « l'entrepreneuriat de nécessité » (besoin de créer son emploi) à l'entrepreneuriat de croissance.

Il existe des pistes d'actions : lutter contre les stéréotypes et lever les inhibitions des filles dès l'école, expérimenter sans risque, exemple les juniors entreprises, informer sur les possibilités d'accompagnement bien en amont de la création, proposer un pré-diagnostic de l'idée ou du projet, encourager l'incubation des projets, oser l'innovation, former au financement, exemple coaching avec des banquiers, des business-angels et rejoindre un réseau féminin et/ou mixte.

.....  
**Isabelle Delcroix Naulais,**  
Experte Égalité Professionnelle  
FH  
Fondatrice de l'agence LIDUP  
Tél. 06 86 66 71 24  
[www.lidup.eu](http://www.lidup.eu)



# TÉMOIGNAGE



**Vues d'ensemble a rencontré Philippe Merle, ingénieur ISEN, qui a créé 'decidial' il y a 20 ans...**

## **VE : Racontez-nous votre parcours**

**Philippe Merle :** Je suis diplômé de l'ISEN (1984), option informatique. Déjà pendant mes études, je m'étais impliqué dans la junior entreprise de l'ISEN avec la création d'un logiciel pour la gestion de dossiers destinés à des obstétriciens. Avec un collègue de promotion, on avait vendu ce logiciel à trois reprises et l'idée d'être mon propre patron a germé... J'ai effectué ensuite un an de service militaire à l'ISEN en tant que professeur volontaire formateur en informatique. Puis j'ai été embauché à UMV (Usine Mécanique Valenciennes), entreprise Peugeot qui fabrique les boîtes de vitesse. J'ai eu la chance d'être directement manager, responsable d'une équipe informatique de dix personnes environ. Je suis resté sept ans chez Peugeot, avec une évolution progressive du poste, car je m'occupais de l'informatique de gestion de 6-7 usines en France. C'était un poste important pour mon âge mais je m'ennuyais... Il y avait beaucoup de hiérarchie, de réunions, de

lenteur et des consensus difficiles à trouver...

## **VE : Quel évènement a déclenché votre démission ?**

**Philippe Merle :** A l'époque, nous travaillions avec IBM qui avait développé le concept JAD (Joint Application Design), qui est une méthodologie pour aider à définir le cahier des charges de projets informatiques. J'étais pilote pour Peugeot de ce concept. En fait, le concept favorisait la prise de décision entre les différents partenaires pour avancer dans la conception du projet. Le pilote des JAD s'appelle 'facilitateur'. A l'origine, le concept était destiné aux projets informatiques, mais j'ai développé le concept pour d'autres projets, mêlant différents métiers. Finalement, j'ai rebaptisé le concept JAD en Journée d'Aide à la Décision. Je suis alors devenu indépendant avec ce produit.

## **VE : Quels soutiens avez-vous reçus à vos débuts ?**

**Philippe Merle :** Aucun de l'État ! En revanche, pendant 1 an ½ j'ai été hébergé par la société d'un ami ISEN, Alain



Champion. J'étais un électron libre dans sa société, avec un salaire ayant une partie fixe faible, et une partie variable qui dépendait des prestations que je faisais. C'était une association gagnant-gagnant car d'une part j'étais salarié, donc avec un aspect sécurité, et d'autre part mon ami a pu bénéficier de nouveaux contacts que j'apportais. En 1993, j'ai pris mon indépendance et j'ai créé Decidial, dont le statut a évolué au cours du temps. Aujourd'hui, je détiens 83 % des parts de la société.

## **VE : Quelques mots sur les débuts de la société...**

**Philippe Merle :** La grande difficulté au début est qu'à l'époque, avec le diplôme ISEN, on n'était pas du tout formé pour le commerce. Il fallait savoir se vendre. Il faut savoir profiter des réseaux, d'où l'intérêt de l'Association des Ingénieurs. La deuxième difficulté est la discipline de travail. Au début, j'avais surtout des missions

courtes, donc beaucoup de temps libre, et il faut vraiment beaucoup d'autodiscipline pour faire de la prospection. La troisième difficulté était liée au produit JAD lui-même : A l'époque, nous n'étions que deux sur le marché avec ce produit : IBM et moi-même. Les portes s'ouvraient vite. Mais c'était un métier extrêmement stressant car j'étais facilitateur et je me retrouvais fréquemment dans l'arène avec une quinzaine de grands directeurs : très souvent, tout se passait bien mais je n'étais jamais à l'abri d'un coup de Trafalgar : j'ai souvenir d'un directeur qui juste à la fin d'une session s'est désolidarisé des décisions prises au cours du JAD et là je me sentais très seul... Que faire ? C'est très marquant et cela me restait en mémoire pour les sessions suivantes... Enfin, autre stress : les ventes. Les sessions n'étaient pas planifiables. Ce n'est pas facile à vivre... On peut vivre des périodes avec beaucoup de sessions puis des périodes très creuses... on attend que le téléphone sonne...

**VE : Comment votre société a ensuite évolué ?**

**Philippe Merle :** J'ai effectué des sessions JAD pendant dix ans. Grâce à ces journées, j'ai eu des points d'entrée dans beaucoup de sociétés. En parallèle, j'ai développé la formation sur le dialogue. C'était plus confortable et moins stressant, et cette part de mon activité a eu une montée en puissance. La formation était basée sur l'optimisation du relationnel, savoir se maîtriser dans toutes sortes de situations, mêlant managers/managés, acheteurs/clients etc. Au final, il fallait être constructif.

**VE : Et maintenant ?**

**Philippe Merle :** Depuis 7-8 ans, je me suis lancé dans le coaching, c'est une suite logique de mes activités, à la demande de mes clients. Je suis un coach autodidacte. Depuis un an, je suis certifié ICF (International Coach Federation), qui est la plus grosse fédération de coaching mondial,

à la suite d'une formation de huit mois, couvrant cours, travail personnel, examens... La certification était une demande qui émanait de mes clients : en fait, c'est rassurant d'être certifié, c'est un gage de niveau. J'ai beaucoup appris par cette formation. Grâce à elle, j'ai pu aller plus loin dans certains cas car c'est une nouvelle façon de coacher, plus puissante qu'avant. De plus, on est nous-mêmes supervisé par un coach, ce qui évite les dérapages, de s'auto-suffire... C'est une remise en cause permanente. Aujourd'hui, je ne vis pas complètement du coaching mais encore beaucoup de la formation. De fait, je prospecte... Mais la crise n'est pas propice au financement de coachings...

**VE : Comment voyez-vous l'avenir ?**

**Philippe Merle :** J'aimerais pouvoir vivre pleinement du coaching... La formation est un vrai plaisir, on travaille sur le savoir être mais on voit les limites de notre apport car on ne voit plus les participants à l'issue de la formation. C'est différent avec le coaching : on amène les personnes d'un état A à un état B. On voit bien l'évolution, dans la durée, souvent sur six mois. C'est très riche humainement.

**VE : Quels conseils donneriez-vous à un jeune ?**

**Philippe Merle :** Il faut d'abord avoir une bonne idée de ce que l'on va vendre. Il faut se déculpabiliser de la notion d'argent. Il faut voir que l'argent est le nerf de la guerre : il faut savoir quels sacrifices on est prêts à faire. Il faut prévoir que pendant quelques mois, on ne gagnera rien du tout... Si on a un premier contact, les clients ne se décident pas le lendemain et ne paient pas le surlendemain. Les rentrées d'argent se font dans la durée... il faut le savoir... On perd aussi la sécurité de l'emploi. C'est aussi une vie de solitaire dans mon cas : on perd le côté entourage (café, CE, collègues etc.). En revanche, c'est une vraie liberté. On maîtrise son destin, on oriente sa vie professionnelle et ce que l'on gagne, c'est grâce à soi-même !

**« La formation est un vrai plaisir, on travaille sur le savoir être mais on voit les limites de notre apport »**

**VE : et si c'était à refaire ?**

**Philippe Merle :** Je referai exactement pareil ! J'ai eu l'opportunité par deux fois soit d'intégrer une grande banque, soit de développer ma société et j'ai refusé dans les deux cas car je voulais garder ma liberté. L'orientation que j'ai prise dans ma société n'est pas le fruit du hasard. C'est aussi ce que j'aime le plus à chaque fois. Quand j'ai quitté PSA en 1991, c'était la première guerre du Golfe et c'était risqué de quitter le statut de salarié d'une grande entreprise. Aujourd'hui, quand je croise des collègues avec lesquels je travaillais à mes débuts, je me sens davantage en sécurité car je maîtrise mon avenir.

.....  
**Propos recueillis par Anne-Christine Hladky, ISEN**  
<http://decidial.fr>

.....  
**Crédits photo : © DR**

# PORTRAIT DE JEUNES ENTREPRENEURS

## BH-THERMIQUE

**Prénom et nom :** Brieuc d'Herbecourt.

**Dernier diplôme obtenu :** HEI.

**Phrase métier :** BH-THERMIQUE réalise des études thermiques intelligentes pour des architectes, des promoteurs et des bailleurs.

**Date création :** 1<sup>er</sup> avril 2011.

**Vous avez créé pendant ou à la sortie des études ?**

À la sortie des études.

**Est-ce le bon moment ?**

Mon expérience professionnelle en entreprise de deux ans à la sortie des études m'a permis d'avoir un œil réaliste sur mon secteur d'activité.

**Pourquoi entreprendre ?**

Le défis, l'indépendance, l'épanouissement personnel.

**Les compétences et qualités que vous pensez devoir avoir pour entreprendre ?**

Être malin, pragmatique, réaliste et pugnace.

**Une anecdote, une rencontre décisive, un événement significatif qui vous a poussé à créer ?**

En plus d'un fort besoin d'indépendance, la crise et le pessimisme ambiant m'ont poussé à créer mon propre salaire pour plus de sécurité à long terme.

**Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?**

Le temps de décision des donneurs d'ordre peut-être très long.

Il faut également beaucoup de temps pour se faire une bonne réputation et donner confiance aux prospects un peu plus âgés.

**Des conseils à donner aux étudiants qui voudraient se lancer ?**

Vendre son idée très tôt.

J'ai tendance à me méfier du e-commerce, même si c'est une source d'énormes succès.



## GreenMind

**Prénoms et noms :** Émilien Ossart et Tanguy Ledoux.

**Dernier diplôme obtenu :** Master II expertise et traitement en environnement (Groupe ISA Lille).

**Premier job à la sortie des études ou entrée directement à l'IES :** incubation à l'IES pour la création de GreenMind pendant les études.

**Phrase métier :** GreenMind conseille les professionnels en stratégies du développement durable pour faire de l'environnement un facteur de performance.

**Date création :** 1<sup>er</sup> juin 2013.

**Vous avez créé pendant ou à la sortie des études : est-ce le bon moment ?**

Nous avons créé pendant nos études. C'était pour nous le bon moment car nous avons pu être suivis par une équipe pédagogique, participer à des concours d'étudiants créateurs pour construire notre capital social de départ ou encore participer aux soirées de l'étudiants créateurs afin d'éviter certains pièges de la création d'entreprise.

**Pourquoi entreprendre ?**

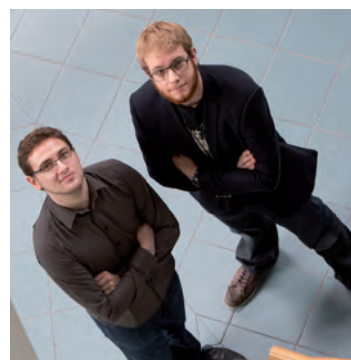
Pour me construire professionnellement selon des valeurs qui sont les miennes, me forger une culture de l'initiative et développer des compétences telles que le management, la gestion ou encore le commerce que je n'aurais pas pu avoir avec ma formation.

**Les compétences et qualités que vous pensez devoir avoir pour entreprendre ?**

Selon moi, la qualité essentielle et primordiale pour entreprendre reste la détermination. Entreprendre en France reste difficile, il faut avoir l'envie d'y aller, de chuter, de batailler pour y arriver.

Par ailleurs, il est important de savoir faire vivre son réseau professionnel, de savoir s'entourer des bonnes personnes tant pour la création que la vie quotidienne de l'entreprise.

Enfin, de grandes capacités relationnelles sont essentielles afin d'adapter son discours à chaque interlocuteur. On peut être amené lors d'un projet à côtoyer tous les niveaux hiérarchiques d'une société.



A gauche, Tanguy, à droite, Émilien

**Une anecdote, une rencontre décisive, un événement significatif qui vous a poussé à créer ?**

C'est au cours d'une table ronde avec Nathalie Kosciusko-Morizet que j'ai compris ce n'est pas parce qu'on est jeune qu'il faut rester attentiste et regarder les « grands » faire. Les échanges avec la ministre de l'environnement de l'époque m'ont prouvé qu'on pouvait tous agir, notamment en ce qui concerne le développement durable, et que l'environnement n'a ni âge, ni couleur politique.

**Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?**

La principale difficulté rencontrée fut la lourdeur administrative pour une entreprise en création. Bien qu'étant dans une région très dynamique quant à l'entrepreneuriat, cela reste un peu le parcours du combattant pour se lancer. Bien s'entourer, savoir vers qui se tourner pour être conseillé au mieux est donc, encore une fois, primordial.

**Des conseils à donner aux étudiants qui voudraient se lancer ?**

Aujourd'hui, chaque expérience est valorisable et surtout valorisée. Essayer, recommencer, changer, tomber et se relever, c'est ainsi que vous construirez votre trajectoire professionnelle. N'ayez pas peur de l'échec et surtout pas de vous lancer.



# NOTRE RÉSEAU

## Merci



Institut de l'Entrepreneuriat  
Université Catholique de Lille

- Aux institutions et entreprises qui soutiennent le programme de l'Institut de l'Entrepreneuriat : FEDER, Chambre de Commerce et d'Industrie Grand Lille, Caisse d'Épargne Nord France Europe, Région Nord-Pas de Calais, Lille Métropole, Maison de l'Entrepreneuriat, Caisse des Dépôts, Banque Populaire du Nord, IRD Nord Création, Ruches d'Entreprises Nord de France, Réseau Entreprendre Nord, Centre des Jeunes Dirigeants.
- Aux directeurs et doyens des Écoles, Instituts et Facultés de l'Université qui développent l'entrepreneuriat au sein de leur établissement, ainsi qu'aux enseignants référents ou mobilisés dans ce domaine.
- Aux étudiants engagés au sein des Clubs entrepreneurs étudiants et des associations étudiantes.
- Aux chefs d'entreprises qui apportent leur collaboration à ce programme ambitieux et porteur d'une énergie positive pour notre région.



Université Lille Nord de France  
Maison de l'Entrepreneuriat



des chefs d'entreprise  
engagés auprès des nouveaux entrepreneurs

Nord Création.



Institut de l'Entrepreneuriat - 85 boulevard Vauban - 59000 Lille

Catherine Dervaux,  
directrice de l'Institut de l'Entrepreneuriat  
Tél. : 03 20 13 40 34  
catherine.dervaux@univ-catholille.fr

Delphine Carissimo,  
chargée de projets  
Tél. : 03 59 30 25 69  
delphine.carissimo@univ-catholille.fr

[www.ies-catholille.fr](http://www.ies-catholille.fr)

# ACTUALITÉS



8 novembre 2013, vernissage exposition « vanité et cætera », 40 œuvres d'artistes contemporains



21 novembre 2013, concert Rotary « Chœur des cœurs »



21 novembre 2013, rencontre avec Madame Hacop, consul des Philippines à Paris et Madame Loridan, consul honoraire



Du 9 au 12 décembre, accueil de Patrick Cohendet et Laurent Simon, co-responsables du programme MOSAIC d'HEC Montréal pour quatre jours de travail et d'échanges autour de l'économie créative



10 décembre 2013, inauguration des Ateliers *Humanité*



Le 14 janvier 2014, rencontre avec la Fondation Caisse d'Épargne Nord France Europe et l'Université Catholique de Lille





## LES ATELIERS Humanité

Un lieu d'innovation collaborative au cœur du quartier *Humanité* grandit et se développe : établissements sanitaires, médico-sociaux, établissements de formation, immeubles d'habitation... Aujourd'hui, une nouvelle étape s'ouvre, avec l'installation sur le site des **Ateliers Humanité**, un lieu d'innovation collaborative portée par l'Université Catholique de Lille. Immérgés au cœur du quartier, les Ateliers sont l'outil de développement et d'appropriation de l'innovation sociale par les acteurs du quartier.

Ces Ateliers mettent à la disposition des usagers du quartier un lieu propice à l'innovation collaborative, à travers une salle modulable et conviviale facilitant les rencontres et la créativité.

- Les Ateliers organisent des rencontres entre, d'une part, l'Université catholique de Lille et ses partenaires, et d'autre part, le nouveau quartier *Humanité* où les personnes fragiles ont un rôle et une place importante. Les rencontres entre ces deux univers qui ont des cultures, des langages, des histoires et des rythmes différents, suscitent des idées et des projets innovants sur le quartier.
- Également sur *Humanité* naissent des nouvelles communautés d'intérêt, d'affinité ou d'usages (étudiants, personnes sourdes, locataires...). Ces communautés sont porteuses d'idées, de questions, de problèmes. Les Ateliers

accueillent les représentants porteurs de ces communautés, afin de co-élaborer avec eux des scénarios de réponses possibles. Ces scénarios sont ensuite travaillés par des groupes-projets. Ces groupes-projets réunissent les entreprises, les usagers, les personnes ressources et les financeurs concernés par les solutions à mettre en œuvre.

- Les Ateliers *Humanité* identifient, accompagnent et forment les porteurs de projets. Aussi ils animent des communautés apprenantes de porteurs de projets et d'acteurs du quartier.
- Enfin, un comité stratégique, représentatif des usagers des Ateliers, coordonne l'ensemble en animant le dialogue entre les communautés et les groupes-projets, ainsi qu'en orientant les ressources nécessaires au bon développement des projets, enfin en évaluant les impacts des solutions mises en œuvre.

Deux personnes y ont leur bureau : le directeur des Ateliers, Stéphane Soyez, ainsi que Isabelle Sauvage-Flamen, chargée de projet.

Les Ateliers *Humanité* ont été inaugurés le 10 décembre 2013 en présence d'**Hervé Knecht**, fondateur du groupe Alteræos et co-fondateur du Mouvement des Entrepreneurs sociaux ; **Véronique Poncin**, directrice régionale de l'AG2R La Mondiale ; **Jacques Richir**, administrateur du GHICL ; **Rolande Ribeaucourt**, directrice du Pôle Santé de l'ABEJ ; **Patrick Cohendet**, professeur à HEC Montréal.

Ateliers *Humanité* - 1 rue Martin Luther King - 59160 Capinghem - Tél. 03 59 56 79 21.

Plus d'infos sur [www.humanite.fr](http://www.humanite.fr)







# ZOOM

## SUR LES 50 ANS DE L'ISA

### 1963-2013... Cela se fête, non ?



Les festivités du 50<sup>ème</sup> anniversaire du Groupe ISA ont démarré en novembre et se poursuivront jusque fin mai...

#### Une belle journée, le 14 novembre...



Le lancement du 50<sup>ème</sup> a tenu toutes ses promesses : vernissage d'une exposition sur « Les premiers pas de l'ISA, 1963-1975 », rencontre émouvante et joyeuse d'une quarantaine d'ingénieurs des premières promotions et des 126 élèves-ingénieurs de la 51<sup>ème</sup> promotion. Symboliquement, un arbre a été planté devant l'ISA, par Julie de la 51<sup>ème</sup> promotion, et André, de la 1<sup>ère</sup> promotion, 1<sup>er</sup> président des étudiants, 1<sup>er</sup> président des ingénieurs.

#### Une cérémonie de diplôme bien particulière...



Le 22 novembre, après une conférence sur « Repenser le lien entre économique et social : de nouveaux paradigmes pour l'entreprise ? », Emmanuel Faber, directeur général délégué du Groupe Danone, a présidé la cérémonie de diplôme de la

46<sup>ème</sup> promotion. Une cérémonie particulière à trois niveaux : le 5000<sup>ème</sup> diplômé, la première promotion comprenant des apprentis-ingénieurs dans les domaines de l'agriculture et l'agroalimentaire, la première remise à une dizaine de diplômés du label Humanité (formation à la RSE).

#### Et maintenant...

Quatre Grands Amphis vont se succéder jusque fin mai : sur l'agroforesterie (en février), sur l'arbre dans la ville (en mars), sur la troisième révolution industrielle en Nord - Pas de Calais (en avril) et, enfin, sur l'innovation managériale interculturelle (en mai)...

Une belle journée se prépare : le 20 mars, avec un colloque et un concert...

.....  
 Crédits photo : © ISA

Le thème du colloque ? « Nos assiettes en 2030... Vers quel système alimentaire allons-nous ? Enjeux pour l'agriculture, l'agroalimentaire, la distribution et l'environnement. ». Précisons quelques thématiques abordées : le regard du sociologue sur l'alimentation ; l'agriculture entre compétitivité et demande sociale ; l'industrie alimentaire, passage obligé pour nourrir les villes ; les nouveaux modèles de distribution pour demain, la gestion intégrée et durable de l'alimentation ; la place de l'économie solidaire dans nos assiettes...

Le soir du 20 mars au théâtre Sébastopol de Lille, les Symphonistes européens, sous la direction de Pierre-Yves Gronier, interpréteront le Concerto pour violon et orchestre, opus 35 de Tchaïkovski. En deuxième partie, le chœur de l'Université catholique de Lille interprétera « L'homme armé » de Karl Jenkins.

#### Depuis 1963, 5000 diplômés...

Aujourd'hui, le Groupe ISA, c'est six formations diplômantes... Le diplôme d'ingénieur, bien sûr, avec ses spécialités (agriculture, agroalimentaire, environnement, paysage, agroéconomie-gestion), par la voie intégrée ou la voie de l'apprentissage, mais aussi une licence par alternance en agroalimentaire, un master en environnement, deux masters internationaux en agroalimentaire et en environnement, un mastère en agroalimentaire et développement agricole...

5000 diplômés ! Combien seront-ils à se retrouver le 31 mai ? Un grand rassemblement conclura donc les festivités du 50<sup>ème</sup> anniversaire du groupe ISA...



De gauche à droite : **Christophe Fachon**, actuel directeur, **Pascal Codron**, directeur de 1992 à fin 2013, **René Dusautois**, directeur de 1976 à 1992, **Xavier Leprince**, Président du Groupe ISA et **Jean-Luc Girard**, président des ingénieurs ISA.



## IN MEMORIAM

### Abbé Gérard Mathon

1927-2013

Né le 19 novembre 1927 à Saint-Just-en-Chaussée, dans l'Oise, Gérard Mathon suit le cursus des études secondaires au Petit séminaire de l'Immaculée Conception d'Haubourdin. Ordonné prêtre pour le diocèse de Lille le 19 avril 1953, il est professeur au Collège de Marcq-en-Barœul de 1954 à 1968. De 1968 à 1970, il est directeur du Séminaire académique.

Obtenant en 1953 le grade canonique de licencié en théologie à la faculté de théologie de l'Institut catholique de Lille, il est élève titulaire de l'École Pratique des Hautes Études de 1954 à 1957, où il suit le cycle complet des études de littérature latine chrétienne. Sa thèse de doctorat en théologie, préparée sous la direction de Philippe Delhaye, est soutenue à la faculté de théologie en 1964 et obtient la mention « *maxima cum laude* ». Analysant « L'évolution des thèses de la psychologie augustinienne en Occident, de saint Augustin à Jean Érigène », cette thèse s'inscrit dans la tradition de théologie historique de notre faculté, elle prépare aussi l'orientation future de Gérard Mathon vers les études de théologie morale.

Nommé maître de conférences à la faculté de théologie de Lille en 1967, il devient professeur titulaire en 1972. De 1969 à 1992, il est en outre conservateur de la bibliothèque universitaire. De 1984 à 1990, il exerce deux mandats comme doyen de la faculté. En 1995, il cesse ses activités d'enseignement à la faculté de théologie, à l'Institut Pastoral d'Études Religieuses, ainsi qu'à l'Institut International *Gaudium* et *Spes* de l'abbaye de Saint-André-lez-Bruges.

De ses enseignements, ainsi que de nombreuses publications, retenons, outre des études d'histoire de la théologie, les questions relatives à la vie chrétienne, au mariage, à la sexualité et au célibat, aux techniques biomédicales en début et en fin de vie, l'accompagnement des mourants. S'exprime ainsi le souci constant d'une vie humaine accomplie à la lumière de la Parole de Dieu interprétée en Église.

Membre actif de la Société internationale pour l'étude de la philosophie médiévale (SIEPM), membre du bureau et

président de l'ATEM (Association des Théologiens pour l'Étude de la Morale), membre correspondant de l'Académie nationale de Metz, Gérard Mathon a collaboré activement à diverses publications telles que *Catholicisme*, le *Bulletin de théologie ancienne et médiévale*, l'*Ami du Clergé*, les *Mélanges de Science Religieuse*, et deux publications de l'Université Pontificale du Latran : *Bibliotheca Sanctorum* et *Dizionario di Concili*.

L'œuvre majeure de Gérard Mathon est et restera l'encyclopédie *Catholicisme*. Projet initié en 1947 par l'abbé Jacquemet, cette encyclopédie destinée au public cultivé verra paraître les sept premiers volumes grâce à la collaboration de professeurs du Séminaire d'Issy-les-Moulineaux, du Couvent dominicain du Saulchoir et de l'Institut catholique de Lille. La responsabilité éditoriale est reprise par le CIREC (Centre interdisciplinaire de réflexion chrétienne) puis par la faculté de théologie. Gérard Mathon est nommé directeur à la rentrée universitaire de 1971. Avec Paul Guilluy, Gérard Baudry et de nombreux collaborateurs, dont sa fidèle secrétaire, il assurera la parution des neuf derniers volumes, de Latran à Zwingli. Véritable cheville ouvrière de l'Encyclopédie, il rédigera personnellement de nombreux articles et notices, publiera les tables alphabétiques et ses compléments bibliographiques, il préparera l'édition numérisée.

À travers son œuvre, Gérard Mathon voulait servir la société et la famille, l'Église et l'Université. Ses qualités de cœur et d'intelligence, son suivi attentif dans les relations personnelles, son dévouement aux étudiants et aux institutions, son application constante au travail, son souci conjugué de la tradition et de la modernité, nous conduisent à le reconnaître à travers cette parole de l'évangile : oui, Gérard a été le « scribe, instruit du royaume des cieux, qui tire de son trésor, du vieux et du neuf » (Mt 13,52).

.....  
**Père Michel Hubaut,**  
Fretin, le 19 novembre 2013

.....  
Crédits photo : © DR



LES FACULTÉS  
DE L'UNIVERSITÉ  
CATHOLIQUE DE LILLE

# HORIZON 2020

## Rejoignez la communauté ICL@Coeur des hackers de la pédagogie !



### ICL@Coeur, c'est d'abord des hommes et des femmes



### ICL@Coeur, c'est ouvert à tous

Que vous soyez débutants, curieux ou experts de la pédagogie et du numérique, que vous soyez enseignants permanents ou vacataires, chercheur, administratif, étudiants actuels, anciens ou futurs, entreprises, institutions... ensemble tout devient possible !

### ICL@Coeur, c'est une communauté de « hackers » de la pédagogie

Au sens premier de « hackers » : qui expérimente, bri-colle, recombine autrement les éléments existants de la pédagogie et du numérique.

### ICL@coeur, c'est construire ensemble la pédagogie de demain

- Se changer soi-même pour changer la pédagogie ICL de demain.
- Être partie prenante des projets pédagogiques H2020 : les découvrir, y participer voir en entreprendre !
- (Ré)-inventer et expérimenter la pédagogie de demain.
- Construire ensemble les outils numériques associés.

### ICL@Coeur, c'est un format, une séance chaque mois

- **Atelier** de 9 h à 12 h :
  - Fil, pourquoi sommes-nous là ?
  - **Résultats**, en réponse aux demandes de la séance précédente, formation aux pratiques et outils.
  - **Explor@coeurs**, un explorateur nous présente son projet.
  - **Intelligence collective à partir des résultats et du projet**

présenté : émergence de nouvelles pratiques, de besoins et de questions. Le tout à travailler pour la prochaine séance !

- **Réflexivité activité**, qu'est-ce que j'ai appris ? Comment intégrer les pratiques, outils et projets dans mes pratiques ?
- **&Veille** de 12 h à 14 h :
  - **bulles inspirantes** : présentation orale d'articles, ouvrages, questionnements, contextualisation ;
  - **intelligence collective à partir de la bulle inspirante** : émergence de nouvelles pratiques, de besoins et de questions. Le tout à travailler pour la prochaine séance !
- **Capitalisation** partage en ligne :
  - des vidéos des séances filmées,
  - des synthèses et approfondissement des présentations : résultats, explor@Coeurs et bulles inspirantes,
  - veille internet collective.

### ICL@Coeur, c'est apprendre et se mettre en capacité d'action

- Partager, être solidaire et apprendre par l'échange de pratiques, la diffusion des projets et initiatives, le soutien collectif aux projets, la veille partagée, la formation aux outils et pratiques.
- Se « déplacer », créer, passer de spectateur à acteur et auteur par l'expérimentation, l'innovation collective, la conception et l'utilisation d'outils, l'incubation des futurs projets

### ICL@Coeur, c'est une intention

- Relever les défis de nos sociétés en matière d'éducation et de transmission des savoirs et valeurs.
- Faire émerger les postures, pratiques et dispositifs pédagogiques de demain.
- Concevoir l'université numérique volet pédagogie.

### ICL@Coeur, c'est bientôt !

Prochain rendez-vous le 25 mars au centre de co-design  
Atelier de 9 h à 12 h et &veille de 12 h à 14 h.  
(2<sup>ème</sup> étage de l'ISA, rue Norbert Ségard)

Pour tout renseignement : aude.liefooghe@icl-lille.fr



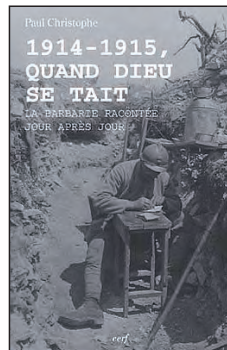
# Nos professeurs publient



Afin d'éclairer les débats sur une nouvelle limitation du cumul des mandats, tout en évitant l'écueil de la polémique stérile, cet ouvrage renforce la connaissance du phénomène en l'abordant sous l'angle de ses causes et de ses conséquences. Il s'intéresse entre autres aux incidences financières du cumul pour les candidats aux

élections législatives et à son impact sur l'activité des législateurs. Il envisage par ailleurs des formes de cumul relativement méconnues, comme la détention par les élus locaux de mandats dans les instances départementales ou nationales de gestion de la fonction publique territoriale. Loin du francocentrisme, ce livre élargit le cadre de l'analyse à d'autres pays, comme la Belgique, et vers d'autres sphères de décision, comme le Parlement européen.

Abel FRANÇOIS et Julien NAVARRO, éd., *Le cumul des mandats en France : causes et conséquences*, coll. « Science politique », Éditions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, nov. 2013, 144 p., 19 €.



22-26 juillet 1914 : un Congrès eucharistique international rassemble à Lourdes des pèlerins du monde entier. Devant la grotte des miracles, Français et Allemands proclament leur foi commune. Quinze jours plus tard la mobilisation les transforme en soldats prêts à s'entretuer. Comment ? Pourquoi ?

Comment des nations enracinées dans le christianisme ont-elles été capables du carnage de 1914-1918 ? En quoi la guerre civile européenne fut-elle aussi une guerre religieuse fratricide ? Pourquoi les catholiques préférèrent-ils répondre à l'appel du président de la République Raymond Poincaré, qui invitait tous les citoyens à l'Union sacrée devant l'ennemi, plutôt qu'aux appels à la paix du pape Benoît XV ? Mystère insondable ou affreux scandale ?

Des personnages connus — Paul Claudel, Charles de Gaulle, Roland Dorgelès... — ou inconnus, issus de carnets ou de lettres de combattants, les témoignages convoqués dans ce livre font revivre « en direct » et au quotidien les tout débuts de la Grande Guerre. Ils apportent surtout les propres réponses des acteurs engagés dans le conflit à ces questions.

Paul CHRISTOPHE, *1914-1915, quand Dieu se tait. La Barbarie racontée jour après jour*, coll. « Cerf Histoire », Éd. du Cerf, Paris, janvier 2014, 260 p., 19 €.



## Mariot-Gamelin Autocars

**LA BASSÉE (59480)** : Rue de la paix - B.P. 52  
Tél. 03 20 29 22 90 - Fax 03 20 49 86 34

**LILLE (59000)** : 71 boulevard Vauban  
Tél. 03 20 29 50 95

**VALENCIENNES (59300)** : 74 bis rue du  
Quesnoy  
Tél. 03 27 30 43 05

[www.mariotvoyages.fr](http://www.mariotvoyages.fr)

Toutes destinations,  
longs et moyens courriers, billetterie.  
Services quotidiens, excursions,  
voyages organisés.

## Voyages Mariot Agences

**LA BASSÉE (59480)** : Rue de la paix  
Tél. 03 20 29 20 58

**LILLE (59000)** : 71 boulevard Vauban  
Tél. 03 20 54 37 81

**CROIX (59170)** : 10 rue du Pr Perrin  
Tél. 03 20 72 02 46

**VALENCIENNES (59300)** : 74 bis rue du Quesnoy  
Tél. 03 27 30 43 05

**FOURNES-EN-WEPPE (59134)** : Centre commercial Match  
Rue Faidherbe - Tél. 03 20 93 09 57



Université  
Catholique  
de Lille

*Facultés, Grandes Ecoles,  
Ecoles et Instituts*

**Mercredi  
12 mars 2014**

➤ **Matin**

**Immersion  
des Lycéens**

➤ **13h > 17h**

**Portes  
Ouvertes**



60 bd Vauban - LILLE

#jpo2014ucl

[www.univ-catholille.fr](http://www.univ-catholille.fr)

Droit | Economie | Gestion  
Lettres et Sciences humaines  
Théologie | Ethique | Pédagogie  
Sciences et Technologies  
Santé | Social





# Sécurité sociale étudiante - Mutuelle - Assurances



## Proximité

Votre agence au coeur de la Catho :

43 boulevard Vauban (horaires et adresses sur [smeno.com/agences](http://smeno.com/agences))

Facilement joignables :

[smeno.com](http://smeno.com)



09 72 67 60 00  
(Appel non surtaxé)



## Efficacité

75% des remboursements sont effectués sur le compte bancaire en moins de 48 heures.



## Simplicité

Des services qui vous simplifient la vie :

- Adhésion et couverture à tout moment
- Attestations immédiates en agences et sur [smeno.com](http://smeno.com)
- Un Espace Personnel pour gérer votre compte sur [smeno.com](http://smeno.com)



La SMENO remercie les étudiants de l'Université Catholique de Lille qui lui font confiance.

LA SÉCURITÉ SOCIALE DES ÉTUDIANTS

# SMENO

Réseau **emeVia**